

## Le vaccin Sinopharm gagne du terrain

*On en sait un peu plus  
sur l'antidote chinois*



Lire pages 2

### Bahreïn ouvre un consulat à Laâyoune



Bahreïn a ouvert hier un consulat général à Laâyoune.

C'est la 10<sup>ème</sup> représentation diplomatique inaugurée dans la capitale du Sahara marocain en un an.

Page 4

Soutien unanime à Laâyoune  
et Dakhla à la décision américaine  
de reconnaître la marocanité  
de nos provinces sahariennes



Page 3



Une étape importante  
franchie dans la lutte  
contre l'évasion fiscale  
à l'échelle internationale

Page 10

La jolie passe de trois de l'IRT  
*Le Raja et la RSB  
se positionnent*



Page 23

# Le vaccin Sinopharm gagne du terrain

*On en sait un peu plus sur l'antidote chinois*

D'une semaine à l'autre, le mystère entourant le vaccin anti-Covid-19 développé par CNBG Sinopharm et destiné au Maroc, s'éclaircit petit à petit. Alors que l'Égypte aurait récemment reçu ses premiers lots de l'antidote conçu par le géant pharmaceutique chinois, les autorités sanitaires des Emirats arabes unis ont déclaré que le vaccin de Sinopharm serait efficace à hauteur de 86%, alors que la firme chinoise a même affirmé que son vaccin montrait une efficacité pouvant aller jusqu'à 100% dans la prévention des cas modérés et graves de Covid-19. Des conclusions basées sur les résultats préliminaires de la phase 3 des essais cliniques. Il n'en fallait pas plus pour que les Emirats arabes unis l'approuvent.

Même son de cloche du côté du Bahreïn. En effet, selon l'autorité de régulation de la santé nationale (NHRA) du pays du Golfe, «la décision de la NHRA d'approuver et d'utiliser ce vaccin est basée sur les données d'essais cliniques menés dans plusieurs pays, qui ont été soigneusement examinées et évaluées par l'autorité», a indiqué la NHRA par le biais d'un communiqué diffusé via l'agence de presse Bahrain News Agency. Lequel précise également que «les résultats des essais cliniques de la phase III ont montré un

taux d'efficacité de 86%, un taux de séro-conversion de 99% des anticorps neutralisants et une efficacité de 100% dans la prévention des cas modérés et sévères de Covid-19, après des tests réalisés sur 42.299 volontaires».

Pour conclure et étayer sa décision, ladite autorité de régulation affirme que plusieurs vérifications ont été effectuées concernant la qualité du vaccin, «en examinant les données scientifiques derrière le processus de fabrication et la stabilité du produit, en plus de garantir l'engagement du fabricant à appliquer les principes de bonnes pratiques de fabrication, conformément aux normes internationales en vigueur dans l'industrie pharmaceutique et les exigences émises par la NHR».

## Le Pérou suspend les essais cliniques

Le Bahreïn au même titre que le Maroc, les Emirats arabes unis et l'Argentine, entre autres pays, ont pris part à la campagne 4 Humanity, et donc aux essais cliniques de la phase III du vaccin de Sinopharm. Mais si la majorité des pays concernés par cette campagne n'ont émis aucune réserve, le Pérou a, quant à lui, jeté un pavé dans la mare et fait naître doutes et inquiétudes. Et pour cause, le ministère

péruvien de la Santé a confirmé samedi avoir suspendu temporairement, par précaution, les essais cliniques d'un vaccin chinois contre la Covid-19 après la détection de complications chez l'un des volontaires de ces tests. Une décision prise afin de «protéger la santé des volontaires durant la phase trois d'essais des vaccins, après l'identification d'un événement indésirable sérieux chez l'un des sujets de recherche», révèle un communiqué émanant des autorités sanitaires péruviennes.

L'événement indésirable en question serait d'ordre neurologique. Si l'on en croit les médias locaux, l'un des volontaires participant aux essais cliniques aurait présenté des difficultés pour bouger ses jambes à cause d'un affaiblissement. Cité par la presse locale, German Malaga, chercheur en chef pour les essais cliniques en rapport avec le vaccin développé par le laboratoire chinois Sinopharm, raconte : «Il y a quelques jours, nous avons signalé, comme il se doit, devant les autorités réglementaires que l'un de nos participants aux essais présentait des symptômes neurologiques qui pouvaient correspondre à une complication connue sous le nom de Guillain-Barré».

Le syndrome de Guillain-Barré correspond à une affection rare. Non conta-

gieuse, elle pousse le système immunitaire du patient à attaquer une partie du système nerveux périphérique. Malheureusement, cela peut entraîner une faiblesse musculaire et la perte de sensation dans les jambes et les bras. En tout cas, les essais cliniques au Pérou devaient se conclure cette semaine, après des tests sur environ 12.000 personnes. Les résultats ne devraient pas être connus avant la mi-2021. Mais cela n'a pas empêché le gouvernement péruvien d'envisager l'achat de quelque 20 millions de doses pour vacciner les deux tiers de sa population.

Le Maroc a, quant à lui, commandé une dizaine de millions du vaccin chinois de Sinopharm. Mais on ne sait toujours pas lequel parmi les nombreux vaccins développés par CNBG. Une chose est sûre, deux d'entre ces vaccins auraient d'ores et déjà été inoculés à des centaines de milliers de personnes de toute urgence en Chine, sans qu'il y ait d'effets indésirables. Mais en même temps, il ne faut pas oublier que le régulateur Food and Drug Administration of China a demandé plus de précisions à Sinopharm avant d'approuver ses vaccins pour leur commercialisation. La procédure d'approbation est toujours en cours.

C.E

## Lancement de la campagne "Taalem darija"

*Un facteur déterminant d'inclusion sociale*

A l'occasion de la Journée internationale des migrants, Papiers pour tous, en partenariat avec madNess, lance une campagne pour encourager et inciter les étrangers non arabophones installés au Maroc à apprendre la darija, plus particulièrement les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile.

Cette campagne intervient suite à la prise de conscience, partagée par Papiers pour tous, que la quasi-majorité des étrangers non arabophones, et plus particulièrement les migrants et réfugiés, installés au Maroc depuis plusieurs années, ne parlent pas ou parlent peu la darija, consacrant par là même l'idée d'étrangers en transit et ne cherchant pas à s'intégrer dans le pays d'accueil, le Maroc.

En fait, depuis l'amplification du phénomène migratoire au Maroc, la dynamique de défense des migrants, réfugiés et

demandeurs d'asile s'est focalisée sur une approche, somme toute légitime, de réclamation des droits (droit à la résidence, droit au travail, droit à l'éducation, droit à la santé, droit à la libre circulation...) en omettant que les étrangers ont également des devoirs envers leur pays d'accueil, notamment l'apprentissage de la langue nationale, facteur essentiel et déterminant dans le processus de leur inclusion dans la société marocaine.

Pour ces raisons, Papiers pour tous estime que le moment est venu de plaider en faveur de l'apprentissage de la darija, d'inviter les étrangers, non arabophones, à faire cet effort et d'appeler les autorités à assumer leurs responsabilités et à mettre en place les politiques et mesures nécessaires pour relever ce défi. L'apprentissage de la darija contribuera sensiblement à améliorer la communication entre les étrangers non arabo-

phones et les citoyens marocains dans la vie quotidienne, sur les lieux de travail... et à réduire la xénophobie, la méfiance entre les communautés et les discriminations raciales.

A cet effet, Papiers pour tous a produit en partenariat avec madNess, association marocaine pour les industries culturelles créatives, une capsule de sensibilisation qui sera partagée sur les réseaux sociaux. De plus, pour mieux expliquer et soutenir sa démarche, Papiers pour tous organisera, vendredi 18 décembre à partir de 20h, un webinaire dédié à l'analyse du rôle de la darija dans l'inclusion des étrangers au Maroc qui verra la participation de la sociologue Soumaya Naâmane Guessous, de la linguiste Laila Imerhrane, de la psychanalyste Hakima Lebbar et du président du Conseil des migrants subsahariens au Maroc, Serges Aimé Guémou.



# Soutien unanime à Laâyoune et Dakhla à la décision américaine de reconnaître la marocanité de nos provinces sahariennes

La reconnaissance par le président américain de la marocanité du Sahara a suscité de nombreuses réactions et une liesse tant parmi les populations que parmi les élus et cadres de la société civile qui n'ont pu s'empêcher d'exprimer leur joie. Libé a recueilli quelques-unes de ces réactions.

**Khattat Ynja**



Nous commençons par la réaction du conseil de la région Dakhla-Oued Eddahab qui, dans un communiqué signé par son président, Khattat Ynja, a loué les efforts déployés par la diplomatie marocaine sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Le communiqué précise que le conseil de la région, en vertu de la représentativité des populations dont il jouit et que lui confèrent les élections démocratiques tenues dans cette région, se félicite de la décision historique des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Royaume sur son Sahara. Le conseil présente, à cette occasion, ses félicitations pour cette victoire à Sa Majesté le Roi ainsi qu'au peuple marocain. Il renouvelle également son soutien à l'initiative d'autonomie et son attachement au Glorieux Trône alaouite.

**Saadia Aaddourrane**

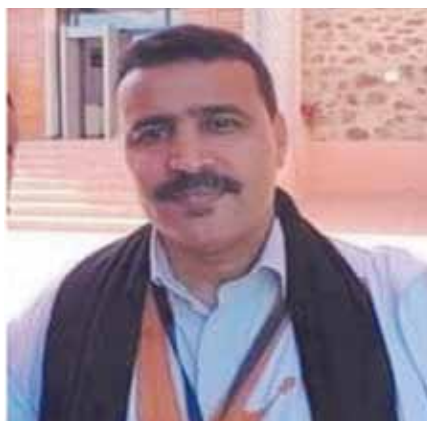


Saadia Aaddourrane est une élue de Dakhla. Membre du conseil municipal, cette militante de l'USFP habite à Dakhla depuis plus d'une décennie. Elle suit l'évolution de la situation au Sahara. Ce Sahara dont elle a dé-

fenflu la marocanité, tant devant les instances onusiennes que devant les différents conseils de l'Europe. Dans ce cadre, elle nous a déclaré :

"Je ne peux que me réjouir de la tournure que prennent les événements au Sahara marocain depuis l'initiative Royale de libérer le passage d'El Guerguarat jusqu'à la publication de la déclaration présidentielle américaine reconnaissant la marocanité de notre Sahara, déclaration qui a loué l'initiative d'autonomie des provinces sahariennes sous souveraineté marocaine proposée par Sa Majesté le Roi en 2007. Proposition que le président américain a qualifiée de réaliste et d'unique base de négociation. Je félicite la diplomatie marocaine pour ce succès réalisé grâce à la clairvoyance de Sa Majesté le Roi Mohammed VI".

**Hassan Lahouideg**



Président de l'Association marocaine pour l'intégrité territoriale, le développement humain et les œuvres sociales à Dakhla, Hassan Lahouideg a souligné que la reconnaissance par les Etats-Unis d'Amérique de la marocanité du Sahara constitue un tournant historique dans ce dossier et qu'elle aura des répercussions positives à l'avenir.

L'acteur associatif a également indiqué que la déclaration américaine consacre la pertinence de l'initiative d'autonomie sous souveraineté marocaine comme seule solution pour régler ce différend artificiel autour du Sahara marocain.

Hassan Lahouideg a relevé que cette décision dynamiserait les investissements américains dans les provinces méridionales du Royaume, devenues un point de rencontre et un pont entre le Maroc et sa profondeur africaine, grâce aux grands projets structurels de développement adoptés dans le cadre du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud, comme le port atlantique de Dakhla et l'autoroute Tiznit-Dakhla, via Laâyoune, ainsi que divers ateliers dans les secteurs de la pêche maritime, des énergies éolienne et solaire, entre autres.

**El-Aahdi Ahmed**

Professeur et journaliste animateur de programmes à la radio régionale de Dakhla, Ahmed El-Aahdi a dans ce sens déclaré : "Certes, la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine sur son Sahara n'est pas ce qui manquait pour légitimer la marocanité du Sahara,



car elle était, historiquement, géographiquement et ethniquement héritée de l'éternel serment d'allégeance des parents et descendants des habitants du Sahara marocain aux Rois alaouites, depuis la nuit des temps. Mais cette décision, renforcée par l'ouverture d'un consulat américain à Dakhla, peut être considérée comme un événement stratégique décisif. Elle contribuera à attirer les investissements américains et renforcera les projets du modèle de développement pour les régions du Sud, d'un coût financier estimé à 77 milliards de dirhams, dont le pourcentage d'achèvement est proche de quatre-vingt pour cent".

**Hamdi Ould Errachid**



Commentant la décision historique des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara et d'ouvrir un consulat dans la ville de Dakhla, Hamdi Ould Errachid, président du conseil de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, a déclaré : "C'est une journée mémorable. Elle intervient après l'opération héroïque menée par les Forces Armées Royales dans le but de sécuriser le passage d'El Guerguarat. Cette décision est le fruit des grands efforts déployés par S.M. le Roi Mohammed VI. En tant que représentants légitimes des habitants, nous apprécions toutes les mesures prises par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le but de préserver l'intégrité territoriale du Royaume et de renforcer sa souveraineté sur ses provinces du Sud".

**Propos recueillis par  
Ahmadou El-Katab**

# Le Roi de Bahreïn promulgue le décret portant création d'un consulat à Laâyoune



**S.M.** Hamad Ben Issa Al Khalifa, Roi de Bahreïn, a promulgué dimanche un décret royal portant création d'un consulat général du Royaume de Bahreïn dans la ville marocaine de Laâyoune.

Le décret, publié par l'agence officielle, a appelé le ministre bahreïni des Affaires étrangères à prendre les mesures nécessaires pour mettre en

œuvre ce décret.

Lors d'un récent appel téléphonique, S.M le Roi Hamad Ben Issa Al Khalifa avait informé S.M le Roi Mohammed VI de la décision du Royaume de Bahreïn d'ouvrir un consulat général dans la ville marocaine de Laâyoune, une décision qui fera l'objet de coordination entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays.

Lors de cet appel, S.M le Roi

Hamad Ben Issa Al Khalifa avait salué les décisions ordonnées par S.M le Roi Mohammed VI dans la région d'El Guerguarat qui ont abouti à une intervention décisive et efficace pour préserver la paix et la stabilité dans cette partie du territoire marocain, et garantir un flux normal et sécurisé des personnes et des biens entre le Royaume du Maroc et la République islamique de Mauritanie.

## Les chioukhs des tribus sahraouies de Dakhla saluent la décision US sur le Sahara

**L**es chioukhs et notables des tribus sahraouies de la région de Dakhla-Oued Eddahab ont salué la décision des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son Sahara.

Cette reconnaissance vient couronner une série de succès diplomatiques du Royaume dans la gestion du dossier de son intégrité territoriale, qui est le fruit de l'implication personnelle de S.M le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, ont souligné les chioukhs des tribus dans un communiqué lu à l'issue d'une réunion tenue dimanche à Dakhla.

Ils ont également fait observer que cette décision US intervient quelques semaines après l'intervention des Forces Armées Royales (FAR) à El Guerguarat en vue de sécuriser les flux des biens et des personnes et chasser les miliciens du Polisario de ce passage reliant le Maroc à la Mauritanie.

Dans le même contexte, ils se sont félicités de la décision du président américain Donald Trump d'ouvrir un consulat général US à Dakhla, étant donné que cette représentation diplomatique contribuera à drainer davantage d'investissements dans la région.

Ils ont aussi souligné que cette décision va renforcer la vocation économique de Dakhla-Oued Eddahab et son rayonnement continental, à la faveur d'un partenariat stratégique entre le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique.

*Dr Dionisio Cabi, président de la Cour des comptes de la République de Guinée-Bissau*

# La reconnaissance US de la marocanité du Sahara constitue un appui formel à l'Initiative d'autonomie

**L**a reconnaissance par les Etats-Unis d'Amérique de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara constitue "un appui formel à l'Initiative marocaine d'autonomie", a souligné Dr Dionisio Cabi, président de la Cour des comptes de la République de Guinée-Bissau.

C'est une décision qui marque un tournant historique dans le différend régional sur le Sahara marocain, a-t-il dit dans une déclaration à la MAP, relevant que cette reconnaissance est d'autant plus importante qu'elle émane d'une grande puissance dotée d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

Cette position constructive

des Etats-Unis d'Amérique constitue "un appui formel à l'Initiative marocaine d'autonomie qualifiée par la communauté internationale comme étant réaliste, crédible et sérieuse", a poursuivi Dr. Dinosio Cabi, soulignant que l'Initiative marocaine d'autonomie est la seule et unique voie pour parvenir à une solution juste et durable à la question du Sahara marocain.

Au sujet de l'ouverture par les Etats-Unis d'un Consulat général à vocation économique à Dakhla, le président de la Cour des comptes de Guinée-Bissau a mis en exergue l'importance de cette représentation consulaire qui rejoindra, a-t-il rappelé, celles de 16 autres pays déjà présents, dont la

Guinée-Bissau.

Et le Dr. Dinosio Cabi de souligner que l'ouverture du

Consulat US sera bénéfique non seulement pour les provinces du Sud marocain, mais jouera égale-

ment un rôle de moteur de croissance pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.



*Mohamed Setri, ambassadeur du Maroc au Qatar*

L'importance de l'initiative d'autonomie confirmée en tant que solution réaliste

La reconnaissance par les Etats-Unis de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara est une confirmation de l'importance de l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc comme solution réaliste pour régler ce conflit, a souligné, samedi à Doha, l'ambassadeur du Maroc au Qatar, Mohamed Setri.

Dans une déclaration à la presse, M.Setri a ajouté que cette reconnaissance est une décision souveraine d'un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, et pas seulement une simple déclaration ou lettre d'intention. "Il s'agit d'un décret présidentiel, avec ce que cet acte comporte comme force juridique et politique indéniable et à effet immédiat", a-t-il soutenu. Cette position "n'est pas une décision soudaine, mais l'aboutissement d'une série de contacts diplomatiques. Elle constitue un soutien clair à l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc en 2007, comme un règlement réaliste de ce dossier", a-t-il ajouté.

Le diplomate marocain a noté que la décision américaine a été suivie d'une étape procédurale représentée par l'ouverture d'un consulat américain dans la ville de Dakhla au Sahara marocain, soulignant que cette représentation consulaire jouera un "rôle important dans les domaines de l'économie et de l'investissement".

Concernant la décision du Maroc de reprendre les contacts officiels et les relations diplomatiques avec Israël, le diplomate marocain a mis l'accent sur la nécessité "de mettre en avant l'histoire de ces relations, sachant que les Marocains, qu'ils soient juifs ou musulmans, vivaient côte à côte dans la tolérance dans le Royaume qui a une grande communauté en Israël".

Il a souligné que le Maroc qui place la question palestinienne au même niveau que la question du Sahara marocain n'abandonnera pas la défense des droits légitimes du peuple palestinien.

*Ahmed Tazi, ambassadeur du Maroc en Egypte*

## La décision de Washington, un tournant historique

La décision des Etats-Unis de reconnaître la marocanité du Sahara et la pleine et entière souveraineté du Maroc sur son Sahara est un tournant historique dans le processus de résolution définitive de ce conflit artificiel, a affirmé l'ambassadeur du Maroc en Egypte, Ahmed Tazi.

Dans des déclarations à la presse, il a souligné qu'il ne s'agit pas seulement d'une déclaration officielle de la part de l'administration américaine mais d'une décision souveraine et d'un document juridique officiel d'une valeur importante.

Le diplomate marocain a relevé aussi que la décision américaine n'est pas fortuite mais constitue le couronnement des efforts de la diplomatie marocaine sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI avec comme but mettre un terme à ce conflit artificiel autour du Sahara marocain.

La position d'une grande puissance comme les Etats-Unis, membre permanent du Conseil de sécurité, ouvrira la voie à la logique de coopération

et d'intégration au niveau de la région maghrébine, une des composantes du monde arabe et parmi les partenaires principaux de l'Union européenne, a-t-il expliqué.

Les Etats-Unis ne prennent pas les décisions de manière aléatoire mais elles sont construites sur une base solide et une vision claire, a enchaîné M. Tazi, faisant remarquer que le décret présidentiel portant reconnaissance de la marocanité du Sahara, accompagné de la décision d'ouvrir un consulat américain à Dakhla intervient sur la base d'une conviction de l'administration américaine des opportunités d'investissement dans les provinces du Sud et du potentiel de ces provinces comme porte d'entrée vers l'Afrique de l'Ouest et subsaharienne.

Le Maroc n'a pas échangé la reconnaissance de la marocanité du Sahara contre une position quelconque, a-t-il tenu à souligner, notant que S.M le Roi a réaffirmé lors de son entretien téléphonique avec le président américain que la cause palestinienne demeurera au centre des



priorités de la politique étrangère marocaine et que le Maroc appelle à la reprise du processus de négociations entre les Palestiniens et les Israéliens pour parvenir à une solution permanente, globale et juste favorisant la stabilité dans la région du Moyen-Orient.

S.M le Roi, en tant que président du Comité Al Qods, a réaffirmé son engagement dans la défense du statut juridique de la ville d'Al Qods Acharif, berceau des religions mono-

théistes, et du respect de son cachet musulman, a précisé Ahmed Tazi.

Le Maroc, à l'instar des Etats arabes et pays aspirant à la paix et défendant le droit et la justice, met l'accent sur la nécessité d'établir un Etat de Palestine sur les territoires occupés en 1967, a-t-il dit, notant que le Royaume n'a cessé de défendre le processus de paix au Moyen-Orient et restera engagé jusqu'au triomphe du peuple palestinien frère.

*Youssef Balla, ambassadeur du Maroc en Italie*

## La décision américaine s'inscrit dans la tradition d'amitié séculaire entre le Maroc et les Etats-Unis

La reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara s'inscrit dans la tradition d'amitié séculaire entre le Royaume et les Etats-Unis, a souligné l'ambassadeur du Maroc à Rome, Youssef Balla.

"La reconnaissance totale de la souveraineté marocaine sur le Sahara par les Etats-Unis est une décision importante, fruit de plusieurs années de consultations mutuelles,

renforcée par la reconnaissance de l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc comme seule base pour la résolution politique du pseudo-différend régional sur le Sahara, créé et entretenu par l'Algérie, une décision qui sera renforcée avec l'ouverture d'un consulat nord-américain dans la ville de Dakhla, visant à promouvoir les relations économiques", a précisé Youssef Balla dans une interview accordée à l'agence de presse italienne AGI.

La décision nord-américaine, ayant une force juridique incontestable, s'inscrit dans la tradition d'amitié séculaire entre le Maroc et les Etats-Unis, confirmant davantage la légitimité de la souveraineté du Maroc sur le Sahara, conformément au principe d'intégrité territoriale, a-t-il soutenu.

Cette décision, a poursuivi l'ambassadeur, vient s'ajouter à celle de nombreux autres pays qui reconnaissent la souveraineté du Maroc et son droit de recouvrer son intégrité territoriale, illustrée également par l'ouverture, par certains d'entre eux, de représentations consulaires dans cette région.

"Sa coïncidence avec les derniers événements d'El Guerguarat est un signe important quant à la conformité de l'intervention marocaine au droit international", a relevé, par ailleurs, Youssef Balla.

Et de souligner : "Désormais, l'Algérie et sa création le polisarario, doivent tirer les le-

çons de leur isolement international et comprendre que le moment est venu de réfléchir à la nécessité de construire l'avenir commun de nos générations sur la base du respect de l'intégrité territoriale de la coopération et de l'intégration régionale".

Pour l'ambassadeur, "la défaite de l'Algérie et du Polisario ne date pas d'aujourd'hui, ce sont 40 ans de défaites depuis 1975, avec la reprise du Sahara par le Maroc, grâce à l'historique Marche Verte".

"Pendant toutes ces années, des ressources, des énergies et des compétences ont été perdues pour maintenir l'hostilité envers l'intégrité territoriale du Maroc. Les résultats de cette situation : une région, le Maghreb, la moins intégrée au monde, une perte de PIB régional de -2% par an, l'hypothèque sur l'avenir de nos jeunes, la seule frontière fermée au monde, si on exclut celle entre les deux Corées", a-t-il fait constater.

D'autre part, l'ambassadeur a rappelé, dans cet entretien, la position constante du Maroc sur la question palestinienne, qui s'inscrit dans l'engagement continu du Royaume à contribuer de manière efficace et constructive à une paix juste et durable au Moyen-Orient. Il a mis l'accent, dans ce sens, sur la politique claire du Maroc soutenant toujours la cause palestinienne et appuyant la solution à deux Etats.





## Les Etats-Unis vaccinent, la France teste massivement



Les Etats-Unis ont entamé lundi une vaste campagne de vaccination contre le covid-19, après des préparatifs express durant le week-end, pendant que de l'autre côté de l'Atlantique, la France se lance dans une stratégie de dépistages massifs dans certaines villes et que l'Allemagne se prépare à un confinement partiel.

En un an, la pandémie a déjà tué plus de 1,6 million de personnes dans le monde. Aux Etats-Unis, pays le plus touché, le nombre de morts se rapproche du seuil des 300.000 décès avec un total dimanche soir de 299,093 et plus de 16 millions de cas. Le week-end dernier, le vaccin Pfizer-BioNTech a commencé à être expédié, en caisses réfrigérées à -70°C, depuis l'usine Pfizer du Michigan vers des hôpitaux et d'autres sites.

Pfizer indique que 20 avions transporteront ses vaccins chaque jour. "Les vaccins sont expédiés et en chemin", s'est félicité dimanche le président américain Donald Trump sur Twitter.

Le gouverneur du Kentucky, Andy Beshear, a affirmé de son côté que son Etat, situé dans l'est des Etats-Unis, a été le premier à vacciner des Américains, moins de 72 heures après que le vaccin Pfizer-BioNTech eût reçu le feu vert des autorités sanitaires américaines. Près de trois millions de doses devraient être rendues disponibles d'ici mercredi, avec

l'objectif de vacciner quelque 20 millions d'Américains avant la fin de l'année et 100 millions avant fin mars.

L'urgence se fait sentir: les infections ont grimpé en flèche, avec 1,1 million de nouveaux cas confirmés durant les cinq derniers jours. La mort samedi des suites du Covid-19 du chanteur noir de country Charley Pride, 86 ans, a suscité l'émotion dans le pays.

Les Etats-Unis ont été vendredi le sixième pays à approuver le vaccin de l'alliance américano-allemande, après le Royaume-Uni, le Canada, Bahreïn, l'Arabie saoudite et le Mexique. L'Agence européenne du médicament devrait rendre un avis d'ici fin décembre.

Le Québec a débuté également lundi sa première phase de vaccination, avec les résidents et personnel de santé d'une maison de retraite dans la ville éponyme.

Sur le Vieux continent, le plus frappé avec 477.631 décès et plus de 22 millions de cas, les craintes s'accroissent avant les fêtes de fin d'année, et la deuxième vague de l'épidémie s'accélère notamment en Allemagne et en Italie. Selon les données compilées par l'AFP, l'Europe est la zone ayant enregistré le plus de nouvelles contaminations cette semaine (+236.700 en moyenne par jour).

La France se lance cette semaine dans une stratégie de dépistage massif ciblé sur quelques agglomérations, Le

Havre -nord-ouest) et Charleville-Mézières (nord-est) pour commencer, dans l'espoir de mieux contrôler l'épidémie en vue du déconfinement. Deux autres territoires doivent tenter la même opération en janvier, parmi ceux où le virus circule le plus vite en France: Roubaix (nord) et Saint-Etienne (centre-est).

La stratégie s'inspire de celle tentée au Royaume-Uni à Liverpool, menée début novembre et dont le bilan a été jugé positif.

En Allemagne, où la pandémie "est hors de contrôle" selon le dirigeant de la Bavière Markus Söder, un confinement partiel a été décrété dimanche à partir de mercredi jusqu'au 10 janvier, rappelant celui vécu au printemps lors de la première vague. Certaines régions n'ont pas attendu la réunion de dimanche pour prendre des mesures. En Saxe (est), l'Etat régional le plus frappé par l'épidémie actuellement, les fermetures de magasins et d'écoles entrent en vigueur lundi.

En Suisse, le directeur de l'hôpital de Zurich a réclamé la mise à l'arrêt du pays et, selon le journal SonntagsZeitung, les cinq hôpitaux universitaires de Bâle, Berne, Zurich, Lausanne et Genève ont exprimé "leur grande préoccupation" au ministre de la Santé.

L'Italie, cinquième pays le plus endeuillé au monde après les Etats-Unis, le

Brésil, l'Inde et le Mexique, a dépassé samedi le Royaume-Uni comme pays européen le plus touché avec 64.036 morts et plus de 1,8 million de cas.

Plus au nord, la Lituanie va fermer la plupart des magasins à partir de mercredi. Pour sa Première ministre Ingrida Simonyte, "les chiffres sont effrayants et attristants, le risque est désormais partout".

En Asie, la Corée du Sud, qui affronte une troisième vague d'infections, a signalé dimanche 1.030 nouveaux cas, un record pour le deuxième jour consécutif. Longtemps érigé en modèle de gestion de la crise sanitaire, le pays a été surpris par ce regain et le président Moon Jae-in a évoqué samedi une situation "très grave". Il a présenté ses excuses à propos des difficultés rencontrées par son gouvernement.

En Afrique, la Mauritanie a annoncé dimanche rétablir un couvre-feu nocturne face à la progression du Covid-19, qui menace de saturer les hôpitaux de ce pays pauvre aux moyens sanitaires limités.

Quant au royaume d'Eswatini, enclavé dans l'Afrique du Sud, il a perdu son premier ministre, décédé plus de deux semaines après avoir été diagnostiqué positif au Covid-19, même si les autorités n'ont pas précisé la cause de ce décès.

# Le gouvernement américain victime de cyberattaques

Le gouvernement américain a confirmé dimanche avoir été victime d'une cyberattaque, des informations de presse indiquant qu'au moins deux départements ont été visés par des pirates liés à l'Etat russe.

"Nous travaillons en étroite collaboration avec nos agences partenaires concernant les activités récemment découvertes sur les réseaux gouvernementaux" et "(fournissons) une assistance technique aux entités concernées", a confirmé à l'AFP un porte-parole de l'agence de cybersécurité et de sécurité des infrastructures (Cisa), qui dépend du ministère de la Sécurité intérieure. Il n'a pas donné d'autre détail, ni indiqué l'ampleur de l'attaque.

La Russie serait à l'origine de ces attaques, menées par le groupe ATP29, qui était aussi derrière les attaques visant la candidate démocrate Hillary Clinton lors de la campagne présidentielle de 2016, a accusé le Washington Post. Des pirates informatiques auraient eu accès, parfois depuis plusieurs mois, au courrier interne du département du Trésor et de l'administration nationale des télécommunications (NTIA), selon des informations de presse



publiées dimanche. "Le gouvernement américain est au courant de ces informations et prend toutes les mesures nécessaires pour identifier et résoudre tout problème potentiel lié à cette situation", a déclaré un porte-parole du Conseil de sécurité nationale auprès de la Maison

Blanche, John Ulyot.

Mardi, c'est la société américaine de sécurité informatique FireEye, d'ordinaire appelée à la rescousse par des clients lors de cyberattaques, qui avait admis avoir été elle-même l'objet d'un piratage hautement complexe, dont elle soupçonne également

un Etat d'être à l'origine.

L'ambassade russe aux Etats-Unis a qualifiées de "sans fondement" les informations des médias américains, et a nié toute implication dans ces attaques présumées. "Les activités malveillantes dans l'espace de l'information sont en contradiction avec

les principes de la politique étrangère russe, les intérêts nationaux et notre vision des relations entre les Etats", a déclaré l'ambassade dans un communiqué sur sa page Facebook officielle. "La Russie ne mène pas d'opérations offensives sur internet", ajoute ce communiqué.

## La Turquie dénonce un "langage offensant" de Téhéran envers Erdogan

La Turquie a dénoncé samedi le "langage offensant" de Téhéran à l'égard du président Recep Tayyip

Erdogan, auquel l'Iran reproche d'avoir récité un poème laissant entendre que les provinces du nord-ouest de l'Iran

font partie de l'Azerbaïdjan. "Nous condamnons l'utilisation d'un langage offensant envers notre président et notre pays, après la récitation d'un poème dont le sens a été délibérément sorti de son contexte", a déclaré Fahrettin Altun, directeur de la communication de la présidence turque, dans un communiqué.

M. Erdogan s'est rendu jeudi en Azerbaïdjan, fidèle allié de la Turquie, pour assister à un défilé militaire marquant le triomphe de Bakou sur l'Arménie, après six semaines de combats pour la région contestée du Nagorny Karabakh.

Au cours de cette visite, le dirigeant turc a récité un poème qui, selon Téhéran, pourrait attiser le séparatisme au sein de la minorité azérie d'Iran. L'Iran abrite une importante communauté azérie, principalement dans le nord-ouest, dans les provinces voisines de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie, avec le fleuve Aras comme frontière.

Vendredi, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a condamné M. Erdogan pour ce poème "mal récité", et l'ambassadeur de Turquie à Téhéran a été convoqué au sujet des "remarques interventionnistes et inacceptables" de M. Erdogan.

En retour, la Turquie a convoqué l'ambassadeur iranien à Ankara pour des propos "sans fondement".

Lors d'un entretien téléphonique samedi, le ministre des Affaires étrangères turc Mevlut Cavusoglu a fait savoir à son homologue iranien que "les déclarations sans fondement et violentes faites par l'Iran à l'encontre de notre président sont inacceptables", selon une source au ministère des Affaires étrangères turc.

D'après cette source, M. Cavusoglu a également dit à M. Zarif que la Turquie avait été solidaire de l'Iran dans des moments difficiles, quand d'autres lui tournaient le dos, et que cela rendait la déception d'Ankara encore plus vive.



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

|                           |                           |                           |                               |                  |                     |                              |                                |                        |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| FAMÉLI-<br>QUE            | UN<br>TYPE<br>CURIEUX     | POILS<br>FINS<br>ET DOUX  | ARTICLE                       | NOMBR-<br>ILISTE | UN SOLITAI-<br>RE   | COUCHE<br>SUR LE<br>TROTTOIR | A UN<br>DON<br>POUR<br>SÉDUIRE | INTERM-<br>ÉDIAIRE     |
| ULTRA-<br>VIOLET          |                           | ÈRE                       |                               |                  |                     | LETTRES<br>DE<br>MENGES      | PIGE<br>FIN<br>D'ANNÉE         |                        |
| LETTRES<br>DE<br>GREEN    |                           | SYMBOLE<br>DU<br>RADIUM   | POMMADE<br>CERCLE<br>DE JEUX  |                  |                     |                              |                                | BOIS<br>DUR            |
| REJET<br>HOSTILE          | À<br>L'ENVERS:<br>VENTILA |                           |                               |                  |                     | PÈZE                         | EN<br>BERNE<br>MERCURE         |                        |
| QUARTIER<br>DE<br>RIOM    |                           | HYMNE<br>PRÉPO-<br>SITION |                               |                  | PERSONNE<br>ABJECTE | EXPRIME<br>LE<br>POLITE      |                                |                        |
| ÉTUDE<br>DES<br>DENTS     |                           |                           |                               |                  |                     |                              |                                |                        |
|                           |                           | ZONE                      |                               |                  |                     | DE BAS<br>EN HAUT:<br>FIEL   | EN<br>STOCK<br>TENUE           |                        |
| BAUDET                    | ÉPOUSE<br>DE<br>JACOB     | FOURRE-<br>TOUT           | LE MÊME<br>EN PLUS<br>COURT   |                  |                     | QUARTIER<br>DE<br>BRÊME      |                                | MOITIÉ<br>DE<br>MOUCHE |
| LETTRES<br>DE<br>BACHELET |                           |                           | VALEUR<br>ARTICLE<br>ESPAGNOL |                  |                     |                              |                                |                        |
|                           |                           |                           |                               |                  |                     | VENU                         |                                |                        |
| QUÉMAN-<br>DEUR           |                           |                           |                               |                  |                     | OUVRIR<br>(LA<br>BOUCHE)     |                                |                        |
| VOLÉE                     |                           |                           |                               |                  |                     |                              |                                |                        |

Solution mots flechés d'hier

|                                 |                                   |                         |                            |                        |       |        |   |       |                        |               |
|---------------------------------|-----------------------------------|-------------------------|----------------------------|------------------------|-------|--------|---|-------|------------------------|---------------|
| REMPLE<br>ACROBAT               | NOMME<br>DE<br>LETTRES<br>INDIENS | LETTRES<br>DE<br>TRIOMP | BOULES<br>PETIT<br>RUSSIAN | LETTRES<br>DE<br>PIVOT | ÉTANG | AVIERS | A | ROBRE | MARQUE<br>D'IVOIRE     | METS          |
| IN                              | TER                               | IM                      | TA                         | TR                     | OP    |        |   |       |                        |               |
| CHASSER<br>PÉRIODE              |                                   |                         |                            |                        |       |        |   |       |                        |               |
| E                               | P                                 | O                       | U                          | V                      | A     | N      | T | A     | I                      | L             |
| COUPÉS                          | G                                 | A                       | I                          | S                      | S     | R      | I | T     | A                      |               |
| TR                              | A                                 | N                       | C                          | H                      | E     | E      | S | A     |                        |               |
| VIGOR<br>ONCHI                  |                                   |                         |                            |                        |       |        |   |       |                        |               |
| E                               | R                                 | R                       | A                          | I                      | L     | E      | U | R     |                        |               |
| GROUPES<br>ANGLAIS              | TÊTE<br>DE<br>MORT                | LETTRES<br>DE<br>VALÉRY | SIGNAL<br>DE<br>PÊCHE      | DÉCHV-<br>PRÉS         | L     | U      | S |       | CACHÉ<br>PETIT<br>CUBE | VIEUX<br>PLUS |
| P                               | O                                 | O                       | L                          | S                      | E     | S      | D | E     | S                      |               |
| FAUX<br>SEIN                    | G                                 | I                       | R                          | O                      | N     | D      | E | R     |                        | ROUÉ          |
| EST<br>TRADUIT<br>EN<br>ANGLAIS | I                                 | S                       | S                          | U                      | E     | U      | R | E     | R                      |               |
| O                               | V                                 | E                       | S                          | E                      | S     |        |   |       |                        |               |
| OVIPES<br>EN<br>RELIEF          | E                                 | O                       | U                          | T                      | A     | L      | O | N     | S                      |               |
| BALAI                           | A                                 | N                       | S                          | E                      | R     | C      | I | E     | L                      | N             |
|                                 |                                   |                         |                            |                        |       |        |   |       |                        |               |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Salidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouihy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sals (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarrouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Lalyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gabs  
Mourna El Youssoufi  
Loubna Baghdadji  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage -  
Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Éditions  
Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse  
130 / 64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**www.ojd.ma**  
2017



## Mots croisés

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

**HORIZONTALEMENT**

- I. Derrière à tout va par les temps qui courent.
- II. Essentiel pour un bon diagnostic. Exprime l'indifférence.
- III. Article. Versé depuis peu au médecin qui exerce en zone sous-médicalisée.
- IV. Un lieu d'exercice pour médecins haut gradés. Un vaccin administré au cabinet.
- V. Non communiqué. Grand dieu. Princesse de Kiev.
- VI. Elle stridule dans tout le lussin méditer-ranien. Parti politique.
- VII. Vieille langue. Col des Alpes.
- VIII. Ses patients sont morts, mais il les soigne quand même. État idéal pour un examen clinique.
- IX. Confère. Attribué.
- X. Chevalier en japonais. Maladie humaine à qui l'on donne parfois des noms d'oiseaux.

**VERTICALEMENT**

- I. Ça n'est pas une dépression passagère.
- II. Illégal pour le médecin marron.
- III. Accord russe. Alcool.
- IV. Quand il est médical, c'est une nécessité absolue d'agir.
- V. Une base alimentaire que tout médecin doit conseiller.
- VI. On en met dans la tisane...ou dans le pastis. Greffer.
- VII. Mousse.
- VIII. Stupefait. A l'entendre, il est riche.
- IX. Volonté enfantine. Ces produits sont-ils bons pour la santé?
- X. Un autre nom pour le médecin.

## Solution mots croisés d'hier

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I    | C | O | M | P | O | S | T | A | G | E  |
| II   | R |   | A | L | G | U | E | S |   | M  |
| III  | O | P | T | A | M | E | S |   | T | B  |
| IV   | I | R | I | S |   | E | T | I | R | A  |
| V    | S | A | N | T | E |   | E | T | A | L  |
| VI   | S | O |   | I | T | E | R |   | I | L  |
| VII  | A |   | B | Q |   | M |   | E | N | A  |
| VIII | N | A | T | U | R | E | L | S |   | G  |
| IX   | C | I | S | E | A | U |   | S | U | E  |
| X    | E | R |   | S | I | T | U | O | N | S  |

## Grilles de sudoku

| Facile    |   |   |   |   |   |   |   |   | Moyen  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|-----------|---|---|---|---|---|---|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|           |   | 7 | 6 | 5 |   | 2 |   | 4 | 8      | 3 |   |   | 1 |   | 8 |   |   |   |
|           |   |   |   |   |   | 7 |   |   |        |   |   |   | 3 | 8 | 1 |   |   |   |
| 2         |   |   |   |   |   |   | 6 | 7 |        | 5 | 8 |   |   |   | 7 |   | 9 |   |
| 7         | 4 |   |   |   |   |   | 5 | 8 | 1      |   | 6 |   | 9 | 4 |   |   |   |   |
| 6         |   | 5 | 3 |   |   |   | 8 | 9 | 4      | 8 | 3 |   |   |   | 4 |   | 7 |   |
|           |   | 9 | 2 | 7 |   |   |   |   | 6      | 3 |   |   |   | 3 | 8 |   | 1 |   |
|           |   |   | 4 | 2 |   |   |   |   |        | 9 | 9 | 4 |   |   |   |   | 2 | 3 |
|           |   |   |   |   |   | 6 |   |   |        |   |   | 5 |   | 9 | 3 |   |   |   |
| 1         | 8 |   | 9 |   |   | 4 | 2 | 3 |        |   | 8 |   | 5 |   |   |   |   | 4 |
| Difficile |   |   |   |   |   |   |   |   | Expert |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2         | 9 | 3 |   |   |   |   |   |   |        |   | 3 | 7 |   |   |   |   |   |   |
| 7         |   | 5 |   | 2 |   |   |   | 1 |        |   |   |   |   | 8 | 2 |   |   |   |
|           |   |   |   | 9 | 7 |   |   |   |        | 8 |   |   |   | 7 |   |   | 4 |   |
|           |   |   |   | 7 | 5 |   | 2 |   |        |   |   |   | 7 | 4 |   | 1 | 6 |   |
| 3         |   |   | 2 |   | 4 |   |   |   | 6      |   |   |   | 1 | 2 | 9 |   |   |   |
|           |   | 7 |   | 3 | 9 |   |   |   |        | 4 | 5 | 3 | 9 |   |   |   |   |   |
|           |   |   | 6 | 7 |   |   |   |   |        | 1 |   | 9 |   |   |   |   | 3 |   |
|           | 7 |   |   | 8 |   | 9 |   | 1 |        |   | 5 | 6 |   |   |   |   |   |   |
|           |   |   |   |   |   | 8 | 5 | 7 |        |   |   |   |   |   | 8 | 9 |   |   |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

| Facile    |   |   |   |   |   |   |   |   | Moyen  |   |   |   |   |   |   |   |   |
|-----------|---|---|---|---|---|---|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5         | 3 | 8 | 1 | 2 | 7 | 6 | 4 | 9 | 4      | 5 | 3 | 2 | 1 | 8 | 7 | 6 | 9 |
| 9         | 2 | 6 | 4 | 5 | 3 | 7 | 8 | 1 | 9      | 8 | 1 | 6 | 7 | 5 | 3 | 2 | 4 |
| 4         | 7 | 1 | 6 | 9 | 8 | 3 | 2 | 5 | 6      | 7 | 2 | 3 | 9 | 4 | 5 | 1 | 8 |
| 6         | 9 | 4 | 3 | 8 | 5 | 2 | 1 | 7 | 5      | 2 | 7 | 1 | 8 | 3 | 4 | 9 | 6 |
| 1         | 5 | 7 | 9 | 6 | 2 | 8 | 3 | 4 | 8      | 4 | 6 | 7 | 2 | 9 | 1 | 3 | 5 |
| 3         | 8 | 2 | 7 | 1 | 4 | 9 | 5 | 6 | 3      | 1 | 9 | 5 | 4 | 6 | 2 | 8 | 7 |
| 7         | 6 | 5 | 8 | 3 | 1 | 4 | 9 | 2 | 7      | 3 | 8 | 9 | 5 | 1 | 6 | 4 | 2 |
| 8         | 1 | 9 | 2 | 4 | 6 | 5 | 7 | 3 | 2      | 6 | 4 | 8 | 3 | 7 | 9 | 5 | 1 |
| 2         | 4 | 3 | 5 | 7 | 9 | 1 | 6 | 8 | 1      | 9 | 5 | 4 | 6 | 2 | 8 | 7 | 3 |
| Difficile |   |   |   |   |   |   |   |   | Expert |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 1         | 4 | 7 | 6 | 8 | 3 | 2 | 5 | 9 | 5      | 4 | 1 | 9 | 8 | 6 | 7 | 2 | 3 |
| 8         | 6 | 9 | 5 | 2 | 1 | 3 | 4 | 7 | 7      | 9 | 8 | 5 | 3 | 2 | 6 | 1 | 4 |
| 5         | 3 | 2 | 7 | 4 | 9 | 1 | 6 | 8 | 3      | 2 | 6 | 4 | 7 | 1 | 8 | 5 | 9 |
| 2         | 5 | 4 | 1 | 3 | 7 | 9 | 8 | 6 | 6      | 5 | 4 | 7 | 9 | 3 | 2 | 8 | 1 |
| 3         | 1 | 6 | 4 | 9 | 8 | 5 | 7 | 2 | 9      | 1 | 3 | 2 | 5 | 8 | 4 | 6 | 7 |
| 9         | 7 | 8 | 2 | 5 | 6 | 4 | 1 | 3 | 8      | 7 | 2 | 1 | 6 | 4 | 3 | 9 | 5 |
| 6         | 2 | 3 | 8 | 1 | 4 | 7 | 9 | 5 | 4      | 8 | 5 | 6 | 1 | 7 | 9 | 3 | 2 |
| 4         | 8 | 5 | 9 | 7 | 2 | 6 | 3 | 1 | 2      | 6 | 9 | 3 | 4 | 5 | 1 | 7 | 8 |
| 7         | 9 | 1 | 3 | 6 | 5 | 8 | 2 | 4 | 1      | 3 | 7 | 8 | 2 | 9 | 5 | 4 | 6 |

L'industrie marocaine se porte bien, affirme Elalamy

L'industrie marocaine se porte bien, malgré le contexte particulier de la crise de Covid-19, a affirmé, récemment à Rabat, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy.

«En août 2020, tous les secteurs ont enregistré des hausses supérieures à celles observées durant la même période de l'année précédente, à l'exception de l'aéronautique qui a connu une baisse de 14%», a fait savoir M. Elalamy lors de la rencontre «Carrefour diplomatique», avec des ambassadeurs étrangers accrédités au Maroc.

A partir de juillet 2020, la majorité des secteurs industriels a dépassé les niveaux atteints en 2019, a-t-il noté, relevant toutefois que malgré ce redémarrage, nous n'allons pas retrouver des niveaux supérieurs sur l'ensemble de l'année, comparativement à 2019, compte tenu de l'impact de l'arrêt de l'activité sur l'industrie marocaine, rapporte la MAP.

A cette occasion, M. Elalamy a mis en exergue les stratégies industrielles nationales portées au plus haut niveau par SM le Roi Mohammed VI, permettant de s'inscrire dans la continuité et la longévité, tout en enchaînant des résultats probants.

Le long souffle donné à ces stratégies permet non seulement de les pérenniser, mais également de les ajuster au fur et à mesure du changement des gouvernements, sans pour autant les changer, a souligné M. Elalamy.

Ainsi, le ministre est revenu sur l'exemple du secteur automobile, qui a su au fil du temps s'imposer et occuper une place importante dans l'industrie nationale, ce qui a donné lieu à une volonté d'accélérer son industrialisation.

C'est dans cette perspective que le plan d'accélération industrielle a vu le jour, en vue de consolider les acquis, a-t-il soutenu, relevant que ce plan trouve ses racines dans les plans précédents, tout en y apportant des modifications notamment au niveau de la création des écosystèmes et d'un fonds de développement industriel pour accompagner les opérateurs. Rappelant que ce plan s'est fixé des objectifs stratégiques et ambitieux, à travers la création de 500.000 nouveaux emplois et la production de 600.000 véhicules à l'horizon 2023, M. Elalamy a fait observer que ces objectifs ont été dépassés à fin 2019, avec la création de 505.000 emplois et la création de 700.000 véhicules par an.

A cet égard, il a mis en relief les changements notables au niveau du tissu industriel marocain durant ces dernières années, notant que plusieurs secteurs ont connu un fort développement, dont notamment l'automobile qui est devenu, depuis 4 ans, le premier secteur exportateur du Maroc devant les phosphates.

Organisée à l'initiative de la Fondation diplomatique, la 94<sup>ème</sup> session du «Carrefour diplomatique» s'est déroulée avec la participation d'environ 50 ambassadeurs et représentants d'organisations internationales, dont 12 en présentiel, et le reste par vidéoconférence.

Cette rencontre a constitué une occasion pour les ambassadeurs étrangers accrédités au Maroc de prendre connaissance de l'état d'évolution de l'industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique du Maroc et d'échanger sur les moyens de développer l'économie marocaine.

## Une étape importante franchie dans la lutte contre l'évasion fiscale à l'échelle internationale



Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial) a publié récemment un rapport relevant que la communauté internationale a franchi une étape importante dans la lutte contre l'évasion fiscale.

Une évolution qui ne devrait pas laisser indifférent le Maroc très touché par ce phénomène qui fait perdre au pays 3,1% du PIB national, selon l'Alliance mondiale pour la justice fiscale. Pour rappel, devant la Commission des finances de la première Chambre, le wali de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, avait attiré l'attention en déclarant en novembre dernier que ce phénomène bat son plein au Maroc.

Présenté à l'occasion de la première journée de la réunion plénière annuelle du Forum mondial, le nouveau rapport du Forum mondial montre que «les nouvelles normes internationales sur l'échange automatique de renseignements à des fins fiscales ont jusqu'ici été mises en œuvre de façon satisfaisante par les pays du monde entier, ce qui marque une étape importante dans la lutte contre l'évasion fiscale», a souligné l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

En effet, il ressort du premier Examen par les pairs de la mise en œuvre de la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers que «des cadres juridiques mis en place par 88% des juridictions ayant

commencé à procéder à des échanges automatiques de renseignements en 2017-18 sont jugés satisfaisants», a constaté l'OCDE.

Dans son rapport annuel - Edition 2020, intitulé «Transparence fiscale et échange de renseignements à l'heure de la Covid-19», le Forum mondial a noté que la performance des juridictions en matière d'échange de renseignements sur demande reste solide.

En effet, 86% des juridictions évaluées dans le cadre du deuxième cycle d'examen par les pairs de la norme d'échange de renseignements sur demande ont reçu une notation globale satisfaisante («conforme» ou «conforme pour l'essentiel»), a relevé cette organisation internationale d'études

économiques faisant savoir que près de la moitié des membres du Forum mondial ont été évalués dans le cadre de ce cycle et que 20 nouveaux rapports ont été finalisés en 2020.

Dans un communiqué soulignant ces différentes évolutions, l'OCDE a affirmé qu'une deuxième phase du processus de suivi permettra d'évaluer l'efficacité des échanges automatiques de renseignements ayant actuellement lieu dans plus de cent juridictions.

Entre-temps, il ressort que durant la période de la pandémie, la demande de renforcement des capacités, l'engagement en faveur de l'agenda de la transparence et l'engagement avec les juridictions n'ont pas diminué.

Le Forum mondial en veut pour preuve que 68 juridictions ont bénéficié d'une assistance en 2020 avec un niveau de satisfaction évalué à 4,5 sur 5 et plus de 6 800 agents de 157 juridictions ont été formés, presque exclusivement à distance.

Pour le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, «garantir l'accès des administrations fiscales aux renseignements relatifs aux comptes financiers permet de s'assurer que chacun paie sa juste part de l'impôt, tout en renforçant la mobilisation des recettes fiscales dans les pays du monde entier, et en particulier dans les pays en développement».

D'après les auteurs du rapport, en 2019, les échanges automatiques de renseignements entre pays ont concerné 84 millions de comptes financiers détenus dans le

monde, représentant au total 10.000 milliards USD d'actifs.

Ainsi que l'a relevé l'organisation internationale, «des programmes de régularisation volontaire, les enquêtes fiscales extraterritoriales et autres mesures du même ordre prises depuis 2009 ont permis d'identifier plus de 107 milliards EUR de recettes fiscales supplémentaires». Un chiffre en hausse par rapport à celui de 2019, soit 102 milliards USD, a souligné l'OCDE.

Enfin, en ces temps difficiles, les auteurs du rapport affirment que la transparence et l'échange de renseignements continuent de fournir et de générer des recettes fiscales dont les juridictions ont tant besoin.

«La coopération dans le domaine de la transparence et de l'échange de renseignements à des fins fiscales s'est poursuivie avec succès en 2020, montrant ainsi que le système international d'échanges est capable de résister à des chocs mondiaux», a relevé le rapport.

Le Forum mondial est un organisme international de travail sur la mise en œuvre des normes internationales en matière de transparence fiscale. Comme l'a rappelé l'OCDE sur son site web, il veille à ce que ces normes exigeantes de transparence et d'échange d'information à des fins fiscales soient en place dans le monde entier grâce à ses activités de contrôle et d'examen par les pairs.

Alain Bouithy



En ces temps difficiles, la transparence et l'échange de renseignements continuent de générer des recettes fiscales

## Fitch Ratings confirme la note IMQR à "Excellent (mar)" de Wafa Gestion

L'Agence de notation financière internationale "Fitch Ratings" a confirmé la note Investment Management Quality Rating (IMQR) à "Excellent (mar)", avec une perspective stable.

"Cette note s'explique par la grande stabilité du gestionnaire d'actifs depuis la dernière notation qui a eu lieu en septembre 2019. Elle reflète également les qualités d'une société de gestion leader historique sur son marché disposant de ressources conséquentes avec des processus d'investissements bien établis et disciplinés", précise un rapport du Groupe Fitch Ratings publié sur le site de Wafa Gestion.

La notation tient également compte d'une plateforme opérationnelle solide, avec un environnement de conformité et de contrôle rigou-

reux. Ainsi la performance des investissements est restée constante malgré les tensions sur le marché dues à la pandémie, explique la même source, notant que Wafa Gestion bénéficie du support de ses actionnaires, à savoir Attijariwafa Bank (BB/Stable/B) et Amundi (A+/Stable/F1).

Et de souligner que la note "Excellent (mar)" de Wafa Gestion est basée sur les notes des catégories suivantes: Processus d'investissement "Excellent", Ressources d'investissement "Excellent", Gestion des risques "Excellent", Performance des investissements "Cohérent", Service aux entreprises et aux clients "Excellent", et Processus d'investissement "Excellent".

## L'AMMC vise l'émission d'un emprunt obligataire d'AWB

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé avoir visé, jeudi, un prospectus relatif à l'émission par Attijariwafa bank (AWB) d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec un mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons. Cet emprunt est composé de cinq tranches (deux cotées et trois non cotées) d'un plafond de 500 millions de dirhams (MDH) et d'une maturité de 7 ans, chacune, précise l'AMMC dans un communiqué, notant que la période de souscription s'étale du 18 décembre au 22 décembre 2020 inclus.

S'agissant de la méthode d'allocation,

elle consiste en une adjudication à la française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe, amortissables), puis aux tranches A et C (à taux fixe) et aux tranches B et D (à taux révisable annuellement), fait savoir la même source.

Et d'ajouter que le prospectus de cet emprunt obligataire est constitué du document de référence d'AWB enregistré par l'AMMC le 10 juin 2020 sous la référence EN/EM/004/2020, de l'actualisation N°1 du document de référence enregistré par l'AMMC en date du 10 décembre, sous la référence EN/EM/026/2020, et de la note d'opération.

# Les secteurs sociaux, un champ d'application idéal des PPP

Les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation pourraient bénéficier largement au même titre que les secteurs marchands des partenariats public-privé (PPP), a souligné, récemment, Najat Saher, adjoint au directeur des entreprises publiques et de la privatisation au ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration (MEFRA).

Ces PPP sont tributaires du développement des synergies à même d'aboutir à des projets structurés et réalisés dans un esprit win-win, a-t-elle expliqué lors d'un webinaire organisé par BMCE Capital sous le thème "Les PPP au Maroc, un levier de relance économique et une opportunité pour les secteurs publics et privés", rapporte la MAP.

Parmi les clés de réussite des PPP, elle a relevé qu'ils doivent être portés politiquement et s'inscrire dans la stratégie d'Etat avec des objectifs clairement définis et partagés, ajoutant que les PPP doivent justifier d'un impact socioécono-



mique et jouir d'une forte implication des pouvoirs publics dans leur mise en œuvre.

Et d'insister qu'il faut exploiter les PPP dans des projets pertinents, car un "mauvais projet" ne peut jamais réussir même s'il est

réalisé en PPP.

Evoquant les caractéristiques des PPP, Mme Saher a relevé que ces derniers s'étalent sur de longues durées pouvant aller jusqu'à 50 ans, notant qu'ils permettent une répartition de risque

optimisée puisque le risque est transféré à celui qui le maîtrise le mieux.

Pour sa part, Houda Lahrech, principal Banker au sein de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a mis en avant l'implication de la BERD dans le domaine des PPP dans la mesure où elle veille à encourager l'investissement du secteur privé dans l'infrastructure via les PPP, notant que la banque dispose d'un grand portefeuille de projets des PPP couvrant une multitude de secteurs dans plusieurs pays.

Sur le volet social, elle a cité en exemple l'expérience de la banque dans le domaine des hôpitaux en Turquie, ajoutant que la BERD explore des opportunités similaires dans d'autres pays pour développer des projets d'hôpitaux vu la pertinence de cette infrastructure en temps de crise sanitaire.

En outre, elle a expliqué qu'on peut parler des PPP "du moment

où il y a un contrat sur une durée assez long-termiste et qu'il s'agit de la construction et du financement d'une infrastructure ou d'un actif public", ajoutant qu'au Maroc cela peut prendre la forme d'un contrat de gestion déléguée ou encore des contrats de concession et des formes hybrides à l'exemple des sociétés de développement local.

De son côté, Ali Skandre, membre du directeur de BMCE Capital Conseil, a assuré que le secteur bancaire a "répondu présent lorsqu'il a fallu financer des projets d'infrastructure qui étaient d'intérêt national stratégique tels que les ports et les aéroports".

Pour ce qui est des projets "moins visibles", il a appelé à une plus grande implication du secteur bancaire, soulignant dans ce sens la nécessité d'un cadre contractuel et de garanties pour inciter les banques à octroyer des financements, puisqu'elles ne maîtrisent pas suffisamment le risque découlant de tels projets.

## "Attijari Bank" et le PNUD envisagent une stratégie d'appui au développement local en Tunisie

"Attijari Bank" en Tunisie et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) viennent de signer un protocole d'entente pour la mise en œuvre en Tunisie d'une stratégie intégrée d'appui au développement local inclusif et à l'écosystème entrepreneurial par l'engagement du secteur privé et l'intégration des Objectifs de développement durable (ODD).

En vertu de ce protocole, signé par le directeur général d'Attijari Bank, Saïd Sebti, et le représentant résident du PNUD en Tunisie, Steve Utterwulge, "les deux parties œuvreront au renforcement de l'entrepreneuriat et au développement des chaînes de valeurs dans six régions du Sud de la Tunisie, à savoir Gabès, Médenine, Tataouine, Gafsa, Tozeur et Kébili", a indiqué le PNUD dans un communiqué.

A travers ce partenariat avec le PNUD, "Attijari Bank continue son engagement à contribuer activement à l'encouragement de l'entrepreneuriat et de l'inclusion financière, à l'accélération de la croissance des TPE pour renforcer leur rôle dans la dynamisa-

tion de l'économie nationale et la création d'emplois", a précisé de son côté M. Sebti, cité dans le même communiqué.

"Attijari Bank Tunisie" appuiera le développement, le déploiement et l'élargissement des chaînes de valeurs dans six régions du Sud, y compris les chaînes de valeurs inclusives en faveur des populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, selon la même source, qui précise que cet appui sera réalisé grâce au soutien technique du PNUD et financier et non financier d'Attijari Bank Tunisie, rapporte la MAP.

Dans le cadre de ce partenariat, les deux parties réaliseront des projets conjoints à forte visibilité nationale et internationale, dans de multiples domaines dont l'organisation conjointe d'événements sous différentes formes, en lien avec le renforcement de capacités, le mentorat et autres initiatives inspirantes visant le développement et la promotion de l'esprit entrepreneurial.

A terme, ce protocole d'accord permettra de favoriser l'inclusion économique par l'esprit d'entreprise mais également par l'en-



gagement actif du secteur privé en tant qu'acteur du développement durable en Tunisie, selon une approche collective et partagée. L'objectif est aussi de renforcer les

partenariats public-privé en matière de financement et de réalisation de l'agenda 2030 par la mobilisation d'outils de financement alternatifs.

*Le film éducatif  
stimule le dialogue*

## Le Festival du film éducatif se met au digital

La troisième édition du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d'estivage se tiendra du 25 au 27 décembre courant, à l'initiative de l'Association Image pour le patrimoine culturel. Organisée sous le thème «Le film éducatif stimule le dialogue», cette édition sera entièrement digitale, en raison des restrictions liées à la crise sanitaire.

«Nous tenons malgré les circonstances difficiles du moment à rester en contact avec les enfants et les jeunes en présentant une édition digitale», souligne la présidente du festival, Nadia Akerouach. «Cela est rendu possible grâce au fait que les catégories ciblées ont accumulé un important savoir-faire dans l'emploi des technologies de communication à distance. C'est un atout à utiliser pour présenter des produits artistiques utiles, véhiculant un contenu éducatif, intellectuel et instructif pour les enfants et les jeunes», ajoute-t-elle.

Les organisateurs du festival ont concocté un programme riche et diversifié avec une compétition officielle qui prévoit la participation de 10 courts métrages. Le jury chargé de les départager sera présidé par le réalisateur Az Alarabe Alaoui, avec à ses côtés l'actrice Hanan Benmoussa, l'artiste et critique d'art Chafik Ezzouguari, le chercheur en éducation et critique de cinéma Samir Ezzemi et l'acteur associatif Abdelali Mastour. Au programme également un colloque modéré par le journaliste Aberrahim Erraoui sur le thème «L'image de l'école dans le cinéma marocain», une master class de l'écrivain et scénariste Abdellilah Hamdouchi, des séances d'hommages à l'actrice Zahira Zajhiri et l'écrivain Zouhair Kacimi, en plus d'une présentation du livre «Discours cinématographique: Questions de réception et d'interprétation» et l'organisation d'un débat avec son auteur Soulayman El Haqoui.

«Notre association croit fortement à l'importance de la formation des jeunes générations dans le domaine de l'image, du développement de leur culture dans ce domaine, leur aptitude à la lire d'une manière correcte, du renforcement de leurs aptitudes cognitives et de communication, ainsi que l'enrichissement de leurs capacités individuelles au niveau de l'analyse, du débat, de l'échange et du développement de leurs talents créatifs», précise la présidente du festival. Et d'ajouter : «Nous ne ménagerons aucun effort pour que cette édition digitale soit encore plus réussie que les précédentes et que la culture de l'image se renforce davantage dans les esprits des jeunes générations, au lieu de continuer à consommer les images d'une manière superficielle». «Et cela n'est possible, dit-elle, qu'à travers l'assiduité et la continuité de notre travail en compagnie d'une équipe de professionnels aguerris, réunissant des experts

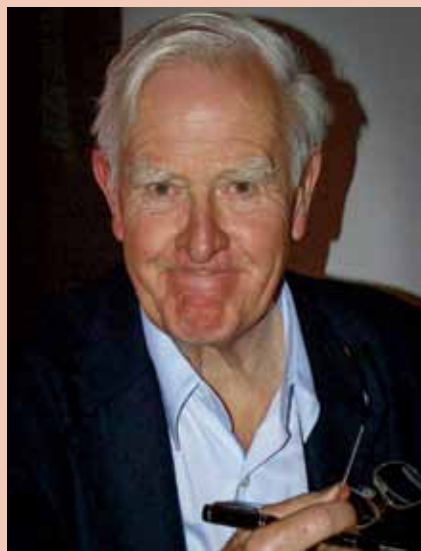


• Nadia Akerouach, la présidente du festival

pédagogiques et cinématographiques. Surtout que le travail à l'intérieur des colonies de vacances, en tant qu'espaces ouverts, est susceptible d'implanter une éducation dynamique, englobant le culturel et le créatif». «Le cinéma est un moyen qui incite l'individu à la réflexion et à la création. Le cinéma est porteur de valeurs humaines. Et ce sont là des choses susceptibles de participer à la formation d'une nouvelle génération accueillant la vie d'une manière positive» conclut la présidente.

M.O

## Décès de John Le Carré, maître britannique du roman d'espionnage



Le maître britannique du roman d'espionnage John Le Carré, qui a vendu plus de 60 millions de livres dans le monde, est décédé à l'âge de 89 ans d'une pneumonie.

«C'est avec une grande tristesse que je dois annoncer que David Cornwell, connu dans le monde sous le nom de John Le Carré, est décédé après une courte maladie (non liée au Covid-19) en Cornouailles samedi soir, le 12 décembre 2020. Il avait 89 ans», a déclaré son agent, Jonny Geller, PDG du groupe Curtis Brown, dans un communiqué publié sur le site internet de cette agence artistique basée à Londres. L'écrivain laisse une femme et quatre fils. «C'est avec une grande tristesse que nous devons confirmer que David Cornwell - John Le Carré - est décédé d'une pneumonie samedi soir après une courte bataille contre la maladie», a confirmé sa famille dans un message relayé par son agent. John Le Carré a écrit vingt-cinq romans et un volume de mémoires,

«The Pigeon Tunnel» (2016). Il a vendu au total plus de soixante millions de livres dans le monde. Parmi ses succès, plusieurs ont connu une adaptation sur grand écran ou pour la télévision, à l'image de «La Taupe» en 2011, avec l'acteur britannique Gary Oldman dans le rôle-titre. «Ses personnages étaient profonds et habilement construits... Jouer le rôle de George Smiley a été un des sommets de ma carrière. Nous sommes nombreux à beaucoup lui devoir», a déclaré l'acteur dans un communiqué.

Il s'était inspiré de sa carrière d'agent secret, ruinée par l'agent double britannique Kim Philby qui avait révélé sa couverture et celle de nombreux de ses compatriotes au KGB, le poussant à démissionner du MI6. «Nous avons perdu une grande figure de la littérature anglaise», a déclaré son agent, louant son «grand esprit», sa «gentillesse», son «humour» et son «intelligence».

Le roi du roman d'horreur, l'amé-

ricain Stephen King, a déploré sur Twitter la mort d'un «géant littéraire» et «esprit humanitaire». L'écrivain et historien britannique Simon Sebag Montefiore s'est dit sur le même réseau social «bouleversé» par la mort d'un «titan de la littérature anglaise». John Le Carré était devenu célèbre dans le monde entier après la parution de son troisième roman, «L'Espion qui venait du froid» (1964), qu'il écrivit à 30 ans, «mangé par l'ennui» que ses activités de diplomate à l'ambassade britannique de Bonn en Allemagne lui procuraient. Le manuscrit avait été autorisé par les services secrets qui avaient conclu qu'il s'agissait d'une oeuvre de «pure fiction du début à la fin», avait écrit John Le Carré en 2013 dans le quotidien The Guardian. Mais la presse avait eu une toute autre opinion, racontait-il, décidant que ce récit n'était «pas simplement authentique mais était une sorte de message révélateur venu de l'Autre Côté».

## Sept films marocains aux Journées cinématographiques de Carthage



Sept productions marocaines prendront part à la 31<sup>ème</sup> édition des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC), prévues du 18 au 23 décembre à Tunis, apprend-on auprès des organisateurs.

Dans la section "Best off" de courts-métrages, le Maroc sera représenté par "Tikita-A-Soulima" d'Ayoub Layousoufi, "Trajets" de Faouzi Bensaid, "Aya Va à la plage" de Maryam Touzani et de "chiens errants" de Yasmine Kassari. Le cinéma marocain sera également représenté dans la section "Best off" par le long-métrage "Wechma" de Hamid Bennani, et dans la catégorie "coups de cœurs" par "Ali Zaoua, le prince de la

rué" de Nabil Ayouch et "C'est eux, les chiens" de Hicham Lasri.

Une sélection de plus de 120 films est au line-up de ces Journées Cinématographiques de Carthage qui seront organisées dans une édition rétrospective qui aura lieu sans compétition officielle. Cette édition se tiendra après deux reports annoncés, depuis mars dernier en raison de la conjoncture sanitaire de Coronavirus, avec un dispositif sanitaire spécifique qui coïncide, avec les restrictions en vigueur contre cette pandémie. Cette 31<sup>ème</sup> édition qui se tiendra bien dans les salles verra la participation de 34 longs-métrages, 66 courts-métrages et 7 films coup de cœur. Il s'agit de films afri-

cains et arabes, sortis entre 1966 et 2019. Dans la section Hommages, cette édition sera marquée par un hommage spécial au grand acteur égyptien Abdelaziz Makhyoun pour l'ensemble de son œuvre cinématographique et ses œuvres ayant marqué l'histoire des JCC.

Des hommages seront également rendus à quatre réalisateurs dont l'œuvre a marqué l'histoire du cinéma de la région arabe et africaine en l'occurrence Mohammed Hondo (Mauritanie) et Djibril Diop Mambetty (Sénégal), ainsi que Salma Baccar et Abdelatif Ben Ammar de Tunisie.

## Bouillon de culture

### Exposition

La galerie Dar d'art à Tanger, accueillera du 18 décembre au 18 janvier, une exposition des nouvelles œuvres de l'artiste Mohamed Mansouri Idrissi intitulée "onirisme". "L'Art-mystique est un moment pour observer la toile et s'offrir « le temps » de se défaire de l'anomie et d'une vision "cataractée" du monde, et de naviguer sur un fond de rêve continu rythmé par des cadences-en perpétuel renouvellement- de la couleur", indique une fiche de présentation de l'exposition.

L'Art-mystique est une œuvre qui invite à un monde où l'on baigne dans l'onirisme de la couleur en marche, un monde animé par des mouvements et des formes, des signes et de multiples dimensions, tout en invitant à n'y voir que ce que l'on voudrait voir, lit-on dans la même fiche.

L'Art-mystique est un espace où "les formes et les créatures excentriques s'y échangent les tonalités; les corps en transe y pinailent subtilement sans cesse", d'après la même source.



## La FNM annonce la création prochaine de musées dans la région de Guelmim-Oued Noun et dans la ville de Laâyoune



La Fondation Nationale des Musées (FNM) a annoncé dimanche la création prochaine de musées dans la région Guelmim-Oued Noun et dans la ville de Laâyoune, une initiative qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant la valorisation, la sauvegarde et la promotion du patrimoine matériel et immatériel des provinces du sud.

Cette initiative a été annoncée par la FNM suite à une réunion qui a eu lieu samedi entre la présidente du Conseil régional de Guelmim-Oued Noun, Mme Mbarka Bouaida, le président de la FNM, M. Mehdi Qotbi, le secrétaire général de la FNM, M. Lakhlija Dahmani, et le directeur du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, M. El Idrissi Abdelaziz.

Un communiqué de la FNM précise que les deux parties, conscientes du rôle majeur de la culture pour le développement de la société, et dans le cadre de la valorisation du patrimoine muséographique régional et national, se sont réunies pour élaborer ensemble une feuille de route pour recenser, préserver et valoriser le patrimoine matériel et immatériel des provinces du sud, comptant sur une

totale synergie entre les trois régions du sud, à savoir Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Dahab, et s'inscrivant ainsi dans le modèle de développement durable tel que voulu par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le glorifie. En effet, ces provinces constituent un grand réservoir de culture et d'histoire berbéro-saharienne, nécessitant une attention particulière et une expertise en matière de sauvegarde et de promotion du patrimoine, que la Fondation Nationale des musées est disposée à apporter, tient à souligner la FNM.

Durant cette rencontre, et après un exposé des différents atouts de la région de Guelmim-Oued Noun, son patrimoine archéologique, artistique, culturel et historique en tant que porte du Sahara et carrefour de multiples civilisations, les deux parties sont convenues d'entamer des actions conjointes et collectives pour aboutir à la création d'un musée dans la région de Guelmim Oued Noun et d'appuyer en parallèle les démarches de la FNM pour la création d'un autre musée à Laâyoune.

**Kenza Cherkaoui, professeur d'économie**

## Malgré les efforts des autorités compétentes, l'accès aux services financiers de base demeure en deçà des attentes

# Entretien

*Les disparités en termes d'accessibilité et d'usage des services financiers persistent au Maroc. L'objectif des politiques d'inclusion financière est de mettre à la disposition des différents segments de la population des services financiers formels et adaptés, favorisant l'amélioration de leurs conditions de vie.*

*Dans un entretien accordé à la MAP, la professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Salé (Université Mohammed V de Rabat), Kenza Cherkaoui, rappelle le contexte de l'inclusion financière au Maroc, fait le point sur les catégories les plus touchées par l'exclusion financière et les répercussions de celle-ci sur l'économie nationale, et aborde les objectifs de la stratégie nationale d'inclusion financière et son mode de déploiement.*

### Quel contexte pour l'inclusion financière au Maroc ?

L'inclusion financière, concept né au début des années 2000, fait l'unanimité des débats sur le rôle assigné au secteur financier dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration du bien-être social et économique de la population.

Conçue par les instances internationales comme une condition sine qua non du développement économique et social, l'inclusion financière est définie comme étant la généralisation de l'accès aux services financiers, autant en ce qui concerne les particuliers que les micro-entreprises. L'accès au financement bancaire, la souscription de produits de micro-assurance non obligatoire ou encore la simple ouverture d'un compte courant sont, à cet égard, révélateurs.

Au Maroc, l'inclusion financière s'intègre dans la poursuite des réformes financières initiées depuis le milieu des années 90. L'inclusion financière permettrait d'asseoir le développement économique et social en mettant au service des populations à revenu limité, exclues jusqu'alors du circuit financier, des produits et des services adaptés à leurs besoins. L'inclusion financière serait également un moyen de lutte contre l'économie informelle. En assurant une traçabilité des transactions financières, l'inclusion financière serait un appui informationnel pour les banques et un moyen de lutte contre le détournement du fisc. Cependant, malgré les efforts déployés par les autorités compétentes pour améliorer la bancarisation de l'économie marocaine, l'accès aux services financiers de base demeure en deçà des niveaux enregistrés par des pays ayant un niveau de croissance semblable. Selon une enquête réalisée par Findex et publiée par Bank Al-Maghrib (BAM) en 2017, seuls 29% des adultes possèdent un compte bancaire.

### Quelles sont les catégories les plus touchées par l'exclusion financière ? Quelles répercussions sur l'économie nationale ?

L'exclusion financière concerne prin-

cipalement les jeunes chômeurs, les micro-entrepreneurs et les femmes. Les femmes issues de milieux sociaux défavorisés, travailleuses indépendantes ou encore sans emplois seraient les plus exposées à l'exclusion financière. La disparité d'accès aux services financiers serait accentuée également avec la faiblesse du niveau d'instruction, encore plus dans le milieu rural. L'hétérogénéité est également fonction du milieu socioéconomique. La population pauvre serait assujettie à l'exclusion du circuit de financement plus que la population riche.

Plusieurs facteurs expliquent ces disparités. Les difficultés d'accès aux guichets dans des zones enclavées où 75% des communes rurales sont loin d'être desservies, la cherté des services, l'absence de justificatifs ainsi que l'absence d'offres ciblées sont autant d'obstacles qui contrecarrent la généralisation des services financiers les plus élémentaires.

Concernant les microentreprises et les autoentrepreneurs, l'exclusion se manifeste par l'absence de souscription des comptes courants ainsi que par l'absence du recours au financement de l'investissement via les crédits bancaires. Le financement de la TPE au Maroc demeure rudimentaire et tributaire du soutien familial et du relationnel fournisseur. La raison principale est l'absence d'offre ciblée qui favorise le financement de la trésorerie de la TPE.

Une telle situation contrecarre le développement économique et social en favorisant l'alimentation d'une économie parallèle qui échappe au circuit économique officiel et qui risque de biaiser les informations sur les transactions financières. De même, la réticence des banques à financer les TPE s'explique par leur degré d'exposition au risque. Financer les autoentrepreneurs risque d'alimenter le niveau des prêts non performants au moment où la réglementation prudentielle exige des banques des niveaux d'exposition aux risques relativement limités, ainsi que des niveaux de couverture fondés sur les engagements en fonds propres.



### Quels sont les objectifs de la stratégie nationale d'inclusion financière ?

Pour pouvoir assurer un accès généralisé de la population marocaine aux services financiers, une stratégie nationale a été mise en œuvre avec des objectifs de réalisation aux horizons 2023 et 2030. La stratégie d'accélération de l'inclusion financière revient au rôle que pourraient jouer les banques en élargissant le cercle de leurs clients, à travers la conception de produits et de services adaptés.

La stratégie de l'inclusion financière a pour objectif d'intégrer, dans une vision stratégique, les attentes et les besoins des populations exclues ainsi que la mise en œuvre de services financiers adaptés à toute la population. Elle prévoit l'atteinte d'un seuil de pénétration élevé, la lutte contre les disparités quant à l'accès aux services financiers, la transformation de l'épargne informelle en une épargne formelle et la mise en place de solutions de financement. Les résultats attendus d'une telle initiative visent la constitution d'une épargne, qui a échappé au circuit formel, la promotion d'une éducation financière et la lutte contre le financement parallèle.

### Comment faut-il déployer cette stratégie ?

Trois axes de réflexion sont à mettre en exergue. D'abord, le développement d'un modèle de financement alternatif à moindre coût à travers la promotion du m-Banking et de l'e-Banking. La dématérialisation et la digitalisation des services financiers sont à même de généraliser l'accès aux services financiers à moindre coût.

La stratégie nationale vise ensuite à rendre opportun le rôle des institutions de microcrédit dans le financement de la microentreprise et la promotion de l'auto-entrepreneuriat. Il est clair que la microfinance au Maroc n'a pas atteint les résultats escomptés.

Le manque de visibilité, l'absence de scoring et l'opacité informationnelle ont favorisé l'accumulation des prêts non performants et ont rendu difficile le pilotage des projets d'investissement. En

permettant aux associations de micro-crédit de se transformer en établissement de crédit, en diversifiant leurs ressources, en élargissant leurs segments de clients et en veillant sur la qualité des emprunteurs, la stratégie nationale permettrait aux associations de microfinance de promouvoir la microentreprise, responsable de la création de la richesse et l'emploi. Enfin, les banques, pilotées par la banque centrale, se verront renforcer leur rôle classique de financement de l'économie en développant des produits financiers adaptés, appuyés par-là par des produits de couverture contre le risque.

De même, des produits de financement, qualifiés d'alternatifs, dédiés aux start-up, tel le Crowdfunding ont vu le jour. Il s'agit d'un financement participatif mettant en œuvre des investisseurs et des porteurs de projet à travers une plateforme Internet. A cet égard, le rôle de la CCG dans l'appui de tels projets demeure indéniable. En effet, dans le cadre de la stratégie nationale et en vue de financer les start-up et les entreprises innovantes, un fonds de 700 millions de dirhams a été lancé dans lequel la CCG participe par un apport de 300 millions de dirhams.

Force est de constater que la réussite de la stratégie de l'inclusion financière reste tributaire du rôle joué par les instances de régulation, et par les organismes responsables de la gouvernance et du pilotage de l'information.

En cherchant à accélérer le modèle de développement financier alternatif, qui permet à la population la plus démunie d'accéder aux circuits de financement à moindre coût et en mettant en avant la promotion du modèle standard de financement de l'économie, la stratégie de l'inclusion financière risque d'accentuer la possibilité d'accumulation des prêts non performants, en exposant les institutions financières au risque d'insolvabilité. Le pilotage de l'information, les pratiques de scoring internes et externes autant que la bonne gouvernance restent les conditions préalables à la réussite d'une telle stratégie.

## Portrait



# David Labarre, le sportif malvoyant qui montre la voie

Qu'il marche, grimpe ou pédale dans ses Pyrénées natales, il se faufile partout et retombe toujours sur ses pattes: le Français David Labarre, sportif malvoyant qui prépare l'ascension de 3 sommets raliés à vélo, impressionne par ses capacités d'adaptation, au point d'être raillé "d'arnaqueur" par ses proches.

"Elle me sert à être gainé, je ne vois pas où je marche." Au-dessus d'Aspet (sud-ouest), il pousse une botte de foin de 300 kg en pente ascendante dans des pâturages ceinturés de cimes enneigées. "C'est une salle de sport qui est très jolie", lance le vice-champion olympique 2012 de cécifoot, qui conquiert vite son auditoire par sa sincérité et son humour. Même si l'incrédulité demeure quand on voit cet homme de 32 ans descendre à VTT un sentier boueux truffé de pierres et de ronces alors qu'il n'a que 10% de vision.

"Il a un sixième sens", explique son guide de montagne et ami Frédéric Talieu, 50 ans, qui a emmené le prodige au sommet de l'Aneto (3.404 m), le point culminant des Pyrénées, en juin 2018. "Il est à l'affût de plein de choses, de l'air, du vent, des pierres."

Dès son enfance dans ce Com-

minges dominé par le pic de Cagire, son sommet chéri (1.912 m), le diagnostic est clair: maladie de Stargardt alias rétinite pigmentaire. David Labarre ne perçoit plus que des formes ou des taches. "Avec la neige, je sais que je suis sur un chemin parce que c'est dégagé, il y a du blanc et les arbres font un contraste. L'été, j'ai beaucoup de mal à voir avec les arbres et le soleil, l'ombre et la lumière me gênent."

Tout jeune, cela ne l'empêche pas de se mêler aux autres enfants à qui il parvient à faire oublier sa différence par son intrépidité. "La chance que j'ai eue, c'est d'avoir des copains "valides". C'est moi qui me suis adapté à eux et ça, ça m'a beaucoup servi". Descentes en luge ou à vélo, batailles de boules de neige, le casse-cou a développé une ouïe, une concentration et un sens de l'équilibre tels qu'il peut aujourd'hui déjouer les pièges en selle, sur une paroi rocheuse ou une arête glacée.

Casse-cou ne veut pas dire inconscient. "Quand je pars de chez moi, je me dis toujours que c'est la dernière fois que je ferme la porte et que je ne vais peut-être pas revenir", explique le touche-à-tout qui vit dans un appartement d'Aspet quand il n'est pas en vadrouille dans un refuge ou sous sa

tente. "Cela me permet de garder les pieds sur terre et de ne pas faire n'importe quoi là-haut".

Pour celui que le foot a sauvé de l'échec scolaire à la sortie de l'adolescence, mais qui a fini "dégoûté" par le milieu du ballon rond, la montagne est dangereuse mais bienveillante. "Elle ne juge pas. Elle me prend comme je suis et je la prends comme elle est".

C'est aussi là où David se sent proche de sa mère, décédée alors qu'il avait 14 ans. Cette douleur, David Labarre en a fait une force qui l'a mené en 2012 à Londres, où il décroche l'argent aux Jeux paralympiques, et dans la foulée au palais de l'Élysée où le président de la République d'alors, François Hollande, le fait chevalier de l'ordre national du mérite. Sa victoire suivante sera de convaincre Toulouse à devenir, en 2014, le premier club professionnel de football doté d'une section cécifoot.

Les crampons raccrochés en 2015, David Labarre, devenu père, est revenu à ses amours enneigées après sa rencontre avec Philippe Teigny. Ce dernier a une idée: faire intervenir le champion malvoyant dans des séminaires d'entreprise. La fondation du Toulouse Football Club, au sein de laquelle il a gardé des amitiés, est l'autre pilier de finan-

cement de ses expéditions montées par Frédéric Talieu et Pierre Périssé, ses deux guides ariégeois qui espèrent un jour l'emmener en haut de l'Atlas, des Andes et même de l'Himalaya.

Après le Mont Blanc, vaincu à l'été 2019, Labarre s'est mis en tête de rallier en juin 2021 trois sommets pyrénéens (Vignemale, Midi d'Ossau et un troisième côté espagnol) en associant alpinisme et cyclisme - en tandem avec Frédéric Talieu - à travers quelques cols rendus célèbres par le Tour de France.

Pour tenir ces deux efforts bien distincts, le Commingeois s'est entouré de Laurent Pradère, loueur de vélos et moniteur épâté par le côté félin de son nouvel ami. "Sur des pertes d'équilibre, il arrive à s'éjecter du vélo et à retomber sur ses pieds, à se fléchir, à baisser le centre de gravité. Ce sont des trucs qu'il a développés à pied sur des chemins accidentés."

De quoi faire passer l'ancien footballeur pour un "arnaqueur", selon Philippe Teigny. "Il n'est pas handicapé, je ne l'ai jamais considéré comme un handicapé. Je l'ai vu une fois traverser une rue, quelqu'un voulait absolument l'aider à traverser aux clous, c'en était presque choquant. Je rappelle que ce type traverse des montagnes".

# La variabilité climatique booste l'émigration clandestine



Le phénomène de l'émigration clandestine prend des proportions inquiétantes au Sénégal. Malgré les efforts consentis depuis des décennies dans le secteur primaire, les jeunes sont toujours tentés par cette aventure périlleuse. Les zones les plus touchées sont le littoral et les terres neuves. Les principaux acteurs sont les pêcheurs et les migrants saisonniers appelés vendeurs à la sauvette dans les villes économiques du pays. La majorité de cette dernière catégorie vient de l'intérieur du pays. Les pêcheurs, constituent les recruteurs des candidats. La rareté de la ressource halieutique selon les saisons associée à une pression sociale poussent les adeptes de la mer à se constituer en bandes d'escrocs pour le recrutement des candidats à l'émigration afin de pouvoir subvenir à leurs besoins. L'urgence de comprendre comment ce phénomène ressurgit est un besoin réel pour les populations et les décideurs politiques.

Aujourd'hui, on se rend compte que tous les secteurs d'activités ont un besoin pressant de l'information climatique. Au regard des acteurs du phénomène de l'émigration clandestine, on remarque qu'ils sont des actifs du secteur primaire très sensible à la variabilité climatique. Ainsi, une faible pluviométrie engendre au Sénégal de fortes migrations des populations pratiquant l'agriculture

familiale vers les villes. Seuls les plus actifs ayant l'habitude de grosses récoltes comme ceux venant des terres neuves sont tentés d'aller plus loin car ayant plus de ressources financières mobilisables pour payer les frais exigés par les convoyeurs. Or, nous savons que l'océan joue un rôle déterminant sur la variabilité interannuelle des précipitations dans notre pays. Un refroidissement au niveau des côtes sénégalaises est fortement corrélé avec une forte baisse de la pluviométrie alors qu'un réchauffement produit l'effet inverse. C'est cette variabilité climatique qui impacte fortement les programmes de modernisation et d'intensification de l'agriculture comme le plan Reva (Plan retour vers l'agriculture).

La température de la mer est aussi un indicateur de la biodiversité marine au niveau de nos côtes. Les remontées d'eau froide des profondeurs de l'océan favorisent une forte densité de la ressource halieutique et, par conséquent, impactent positivement sur le rendement des pêcheurs. Plus la température au niveau des côtes est froide, plus la ressource halieutique est présente. Le réchauffement observé dans le bassin atlantique nord près de nos côtes depuis le début du mois de février 2020 constituait un signal d'alerte pour la prévision saisonnière des pluies et la ressource halieutique pour les mois suivants. Par ailleurs, à l'Acmad (Afri-

can Centre of Meteorological Applications for Development en anglais), nous utilisons les anomalies de température au niveau des côtes sénégalaises-mauritaniennes pour faire une prévision saisonnière des précipitations sur le Sahel Ouest. On note la persistance de ce signal jusqu'à présent.

C'est ce réchauffement, associé à d'autres processus intra-saisonniers, qui est le facteur clé expliquant la bonne pluviométrie observée cette année. En revanche, il est aussi responsable de la rareté de la ressource halieutique et, par conséquent, des conditions défavorables à une bonne pêche. La rareté des poissons pendant des mois et les couvre-feux instaurés au niveau national pour la prévention de la Covid-19 ont largement contribué à la dégradation des conditions de vie des pêcheurs. Cette situation désastreuse les pousse à relancer l'émigration clandestine via les pirogues.

On remarque également un réchauffement au niveau de la mer Méditerranée. Ces deux signaux conjugués sur l'Atlantique et la Méditerranée donnent des conditions de traversée plus ou moins favorables sur les deux bassins. Ces conditions maritimes donnent assez d'espoir aux pêcheurs, s'estimant pouvoir voyager sans beaucoup de risques. Contrairement à ce qu'ils croient, la dynamique atmosphérique et océa-

nique fait qu'il est très dangereux de tenter une telle aventure. Un renforcement de l'anticyclone des Açores et les tempêtes dans la Méditerranée sont source de mauvais temps et créent de facto des chavirements des pirogues.

Pour éradiquer cette émigration clandestine, il est aujourd'hui nécessaire d'intégrer l'information climatique dans les plans de prévention des départs. Les services étatiques compétents pour suivre l'évolution de l'état de la mer doivent être mobilisés pour lancer des alertes et établir des prévisions destinées aux services de garde des côtes sénégalaises. Cela permettrait à ces derniers d'être en veille au moment où les probabilités de départ sont élevées. Un dialogue est aussi nécessaire entre les pêcheurs artisanaux et les services climatiques. Une bonne information climatique sur les semaines, mois et saisons à venir leur permettrait aussi de mettre en place des stratégies efficaces pour réduire l'impact économique que peut engendrer la variabilité climatique. Le recours à des assurances, coopératives bien encadrées par l'Etat, serait aussi une bonne piste pour renforcer la résilience des pêcheurs.

**Par le Dr Cheikh Dione**

*Scientifique sénégalais*

*Chercheur à l'African*

*Center of Meteorological*

*Applications for Development (Acmad)*



# Un “grand bargain” entre Téhéran et Washington est nécessaire

On peut soutenir qu'en dépit de tous ses errements, le président Trump n'a pas commis, sur le plan international, d'erreurs stratégiques équivalentes à celles de George Bush envahissant l'Irak ou Barak Obama renonçant à faire respecter ses lignes rouges en Syrie. La question se pose cependant pour sa gestion du dossier iranien : en mettant à mal l'accord nucléaire de 1995 (dit JCPOA), Trump a peut-être opéré un fait accompli irréversible, dont l'une des conséquences serait de projeter un pays essentiel pour les équilibres au Proche-Orient – l'Iran – dans l'orbite de la Chine.

Quoi qu'il en soit, à la suite de l'élection présidentielle américaine, la question iranienne est désormais entrée dans une phase nouvelle.

## Politique de la terre brûlée

Dans l'immédiat, Donald Trump et son secrétaire d'Etat, Mike Pompeo, entendent bien pratiquer avant leur retrait la politique de la terre brûlée. Il s'agit pour eux d'adresser un message à leur base – celui d'une fidélité absolue à leur stratégie de «pressions maximales» contre l'Iran et plus généralement à leur promesse de «ramener les “boys” à la maison». Un autre objectif pour eux est de rendre encore plus difficile la tâche de leurs successeurs démocrates. Il n'est pas exclu également qu'ils soient soumis à des pressions de certains alliés régionaux comme Israël et l'Arabie saoudite : c'est une des interprétations possibles de l'assassinat à Téhéran du «scientifique» Mohsen Fakhri-zadeh.

Des actions de ce type pousseront-elles les Iraniens à des ripostes entraînant à leur tour des attaques américaines ? Les dirigeants de la République islamique ne manquent pas de sang-froid et Donald Trump n'est pas connu pour son instinct belliqueux. Le président sortant sait d'ailleurs que son opinion publique et même

sa base ne le suivraient pas dans une opération militaire. Une erreur de calcul peut cependant plus que jamais se produire dans les prochaines semaines.

Sur d'autres terrains, la Maison-Blanche est passée à l'action : d'une part, réduction anticipée des troupes stationnées en Afghanistan et en Irak, avec un étiage s'établissant dans l'un et l'autre pays à 2.500 hommes ; d'autre part, édicton de nouvelles sanctions sur des responsables ou des secteurs d'activité de l'Iran et sans doute des alliés de la République islamique (les houthis au Yémen et le Hezbollah au Liban). Les mesures déjà prises devraient être suivies d'autres dans les prochaines semaines. Dans les deux domaines, les décisions ultimes de l'administration Trump sont destinées à fonctionner comme autant de pièges pour l'administration Biden.

Ainsi, la réduction des effectifs en Afghanistan et en Irak prendra effet dans les jours précédant l'inauguration de la nouvelle administration. Les troupes restantes se trouveront en état de vulnérabilité aggravée. Elles pourraient dans les deux cas faire l'objet d'attaques meurtrières – en Irak, des milices iraniennes tirent déjà des missiles de manière routinière sur les bases américaines. Si le sang de soldats américains coule ou d'ailleurs si les nouveaux dirigeants américains veulent se prémunir contre un tel risque, l'administration démocrate se trouvera devant un dilemme : soit renvoyer des troupes supplémentaires, ce qui est contraire aux engagements de campagne de M. Biden et à l'humeur de l'opinion américaine ; soit procéder au retrait total, ce qui ne manquerait pas d'affaiblir encore davantage la main de Washington dans un règlement en Afghanistan ou dans le jeu d'influences à Bagdad.

S'agissant des sanctions, le dilemme serait d'un ordre similaire, surtout pour les sanctions non liées au dossier nucléaire, mais prises au titre des droits de

l'homme ou de la lutte contre le terrorisme. Ou bien la nouvelle administration les annule, ce qui sera techniquement difficile et politiquement coûteux au Congrès (hostile à l'Iran de manière bipartite). Ou bien elle les laisse en place, ce qui rend encore plus difficile une tentative de renouer avec Téhéran.

## Contraintes

On sait qu'une fois M. Biden installé à la Maison-Blanche, le processus de mise en place d'une nouvelle administration prendra beaucoup de temps. Les délais habituels risquent d'être encore plus longs cette fois du fait de la polarisation au Congrès et du chaos bureaucratique que laisse derrière elle l'administration Trump. Il est vraisemblable cependant que des décisions sur l'Iran feront partie des premiers «signaux forts» qu'adressera le nouveau gouvernement américain sur le plan international, au même titre que le retour de l'Amérique dans l'Organisation mondiale de la santé ou dans l'Accord de Paris sur le climat. De nombreux spécialistes du dossier, ayant œuvré au JCPOA sous Obama, entourent le président élu. Sur le papier d'ailleurs, la réintégration des Américains dans l'accord nucléaire apparaît simple : il appartient aux États-Unis de lever les sanctions édictées sous Trump et aux Iraniens de revenir à une application stricte de leurs obligations, dont ils se sont affranchis depuis plus d'un an. C'est la formule dite «compliance for compliance».

Dans la réalité, la manœuvre risque au contraire de se heurter à un certain nombre de difficultés. Par exemple, les Américains ne peuvent pas faire mouvement s'ils n'ont pas la garantie que les Iraniens entendent bien réduire leur stock d'uranium enrichi, démolir à nouveau leurs centrifugeuses excédentaires, etc. De surcroît, comment prendre en

compte certains progrès irréversibles accomplis par les Iraniens, en matière de recherche et développement par exemple ? Quel effet aura la levée ou dans un premier temps l'atténuation des sanctions dans la mesure où il sera très difficile de persuader les grandes entreprises occidentales, échaudées par les zigzags américains, de se réengager ? Et, de ce fait, comment les Iraniens ne pourraient-ils craindre de ne jamais obtenir en réalité les avantages économiques d'un «deal» avec l'Amérique ? En revenant sur les avancées de leur programme nucléaire, ne prendraient-ils pas le risque de renoncer à la proie pour l'ombre ? Toutes ces questions supposent, pour être traitées, une ingénierie diplomatique de haut calibre. Les réponses passent sans doute par une entente sur le «séquençage» des mesures qui seraient prises de part et d'autre, travail qui peut être fait au sein de la commission du JCPOA. Un signe encourageant est qu'après avoir paru traîner les pieds (multipliant les conditions à l'idée de «compliance for compliance»), des experts à titre personnel puis le ministre des Affaires étrangères, Javad Zarif, à titre officiel, ont indiqué que l'Iran saurait se mettre en conformité si les Américains le faisaient de leur côté. Toutefois, c'est sur ce premier point que l'aide des autres signataires de l'accord – les Chinois et les Russes, mais surtout les Français, les Allemands et les Britanniques («E3») – peut être déterminante. Il est troublant de constater que les «E3» – qui ont réagi en ordre dispersé à l'assassinat de Fakhri-zadeh – paraissent à ce stade peu engagés.

Le volet économique de l'accord demandera également un effort collectif de grande ampleur. C'est le second point sur lequel l'Europe en particulier devra jouer un rôle important : on ne peut en effet obliger les entreprises à réinvestir le marché iranien, mais on peut, en matière de crédit ou de soutien à



► certaines transactions, aller dans le sens des besoins iraniens. C'est d'ailleurs ce que les Européens avaient commencé à faire avec le mécanisme Instex. Du côté américain, il faudra se décider à autoriser les Iraniens à procéder à des opérations en dollars – ce qui soulève un autre problème, celui du respect des dispositions du Groupe d'action financière (GAFI) par les autorités de Téhéran.

Reste l'environnement politique du retour éventuel des Etats-Unis dans le dossier iranien, dont il faut reconnaître le caractère particulièrement contraignant. A Téhéran, tout est suspendu aux décisions du guide suprême. Une nouvelle élection présidentielle aura lieu en juin. Elle amènera à la tête de l'Etat un gouvernement dit «conservateur» (l'actuelle administration de M. Rohani étant réputée «réformiste»). On peut craindre que le guide n'autorise pas l'administration actuelle, familière des équipes d'Obama, à négocier ou que l'administration d'après-juin remette en cause ce qui aurait été obtenu. Ultimement, y aura-t-il autour du guide des personnalités en qui il a confiance (donc par hypothèse des «hardliners»), qui plaideront qu'en vertu de l'état de l'économie du pays, il serait irresponsable de ne pas chercher un ballon d'oxygène du côté occidental ? Que seul lui-même peut accomplir ce choix historique ? Que les promesses de coopération avec la Chine, à supposer qu'elles ne soient pas illusoires, ne se réaliseront qu'à long terme et peuvent se révéler plus dangereuses pour l'indépendance de la République is-

lamique qu'un nouvel arrangement avec les Occidentaux ?

Un autre facteur de complexité tient à l'approche américaine. Les Etats-Unis ont tiré de l'expérience du JCPOA la conclusion qu'un accord avec l'Iran sur le nucléaire ne suffit pas. Comme l'avait d'ailleurs proposé le président Macron, l'administration démocrate voudra compléter le JCPOA par un volet régional et un accord sur l'après-JCPOA (prolongeant le gel des activités nucléaires iraniennes). M. Biden a apparemment compris qu'il faut là aussi procéder par étapes : d'abord ressusciter le JCPOA et ensuite aborder les autres questions. Cependant, les Iraniens savent que s'ils acceptent la première étape, celle du JCPOA, ils se trouveront confrontés à des demandes sur les autres sujets, dont la question de leur programme de missiles balistiques, qu'ils considèrent comme non négociable.

Par ailleurs, une autre leçon tirée par les démocrates est la nécessité de prendre à bord les alliés régionaux de l'Amérique, dont Israël et l'Arabie saoudite. Ces pays sont sur le fond hostiles au retour des Etats-Unis dans l'accord nucléaire. Ils risquent de se montrer peu coopératifs pour des négociations plus larges, dont au moins les Etats du Golfe ne pourront être écartés lorsqu'il s'agira d'aborder la dimension régionale. De manière d'ailleurs très pratique, plus il y aura de parties autour de la table et plus la liste des sujets à traiter s'allongera, plus il sera difficile de parvenir à un accord.

#### Quelle réponse optimale ?

Il serait utile qu'entre les Iraniens et des interlocuteurs étrangers compétents, peut-être d'abord dans des circuits non officiels, s'engage rapidement une discussion de fond sur l'ensemble de ces problèmes, prenant en compte toutes leurs dimensions. Il faut bien comprendre par exemple qu'un accord trop limité ne bénéficiera pas d'une base politique, ni même juridique (endossement par le Sénat), à Washington. C'était là, rétrospectivement, la faiblesse principale du JCPOA, condamné par les républicains et seulement faiblement soutenu par les démocrates.

Dans le même ordre d'idées, il est évident que du côté iranien la dimension économique, si importante soit-elle, n'est qu'une dimension parmi d'autres. On a pu penser à un moment donné qu'au moins pour le courant «modéré», l'enjeu du JCPOA était aussi, à Téhéran, la «normalisation» des relations du pays avec l'extérieur. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Et qu'en est-il de la situation stratégique de l'Iran, après notamment la normalisation entre certains pays arabes et Israël, illustrée encore récemment par le voyage du Premier ministre israélien en Arabie saoudite ? De Téhéran, la perception n'est-elle pas que, potentiellement au moins, les moyens d'agression (avions et autres) de l'Etat hébreu se sont dangereusement rapprochés du territoire iranien ? Quelle est la réponse optimale à cette nouvelle menace ? Est-ce d'exploiter le retrait programmé des forces américaines d'Afghanistan et d'Irak ?

Mais la «stratégie de la tension» n'est-elle pas le plus sûr moyen justement de convaincre les Etats-Unis de ne pas abandonner la région ?

On ne donne ici qu'un aperçu de ce que nous avons appelé «l'environnement politique» (mais aussi stratégique) d'une relance possible des négociations avec l'Iran. Ce qui frappe, c'est l'extraordinaire complexité des problèmes soulevés. Il est à craindre que la future administration américaine, une fois les premiers gestes accomplis, n'aura pas la détermination ou la liberté d'esprit (ayant tant de défis, d'abord internes, à relever) de les traiter sur la durée. Pourtant, on serait tenté d'offrir cette conclusion : face justement à l'immense complexité du dossier iranien, plus que jamais clef pour la paix au Proche-Orient et donc de la possibilité pour les Américains de se désengager, c'est un «grand bargain» avec l'Iran que les Etats-Unis devraient viser ; tout en commençant par un simple retour au statu quo sur le nucléaire, ils auraient intérêt à afficher dès le départ cette intention.

Un accord global avec Washington n'est-il pas aussi finalement ce qui peut permettre à la République islamique, non seulement de retrouver sa souveraineté économique, mais aussi de valoriser ses gains régionaux tout en sortant d'une situation de confrontation permanente ?

**Par Michel Duclos**

*Conseiller spécial à l'Institut Montaigne (Paris) et ancien ambassadeur de France en Syrie*

«AYMI CENTER PRIVE»  
SARL AU CAPITAL DE  
DIX MILLE (10.000,00)  
DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : BD IDRIS  
AL AKBAR IMMEUBLE  
RIHAB  
3ème ETAGE APPT 09  
OUJDA  
MODIFICATION  
STATUTAIRES

Au terme du PV de l'AGE en date du 31/10/2020, de la société «AYMI CENTER PRIVE» SARL, il a été décidé ce qui suit :

- Le transfert du siège social de la société au 29, RUE SABRA EL QODS OUJDA
- Modification et extension de l'objet social comme : Enseignement des langues, cours de soutien et préparation aux examens.
- Formation et enseignement paramédical.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'OUJDA le 09/12/2020 sous le N°2902.  
N° 10 949/PA

CHUKALY ENTREPRISE  
"S.A.R.L.AU"  
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 19/11/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : CHUKALY ENTREPRISE "S.A.R.L.AU"

OBJET : marchand vendant en gros.

LE SIÈGE : CASABLANCA, 217 RES ALFAITH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE IER ETG N°3.  
CAPITAL SOCIAL : 20.000,00 DHS, divisé en 200parts de 100 DHS chacune.

- Mr NNEJI CHUKWUKA ... 200,00 Parts  
Soit un total de 200,00 Parts  
GERANCE : La société est

gérée par Mr NNEJI CHUKWUKA.  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 10/12/2020 R.C N° : 482219.  
Pour extrait et mention  
N° 10 950/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION BENI  
MELLAL KHENIFRA  
PROVINCE DE BENI  
MELLAL  
COMMUNE OULED  
SAID L'OUED  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01 /2021  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le jeudi :07 janvier 2021 à 10h00mn. Il sera procédé, au bureau du Monsieur le président de la commune d'Ouled said l'oued, province de Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour:  
L'affermage du souk hebdomadaire de la commune au titre de l'année 2021 allant de la date de signature du PV d'appel d'offre au 31 Décembre 2021.

Les lieux publics à louer en totalité sont :

- Balance
  - Parcs à vélo, autos et camions.
  - Aire à grains
  - Foundouk.
  - Marché à bestiaux ( bovins, ovins et caprins ).
  - Marché de vente des produits alimentaires
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la région des recettes de la Commune Ouledsaid l'oued ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

blics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00DHS (cinq mille dirhams).  
Le montant estimatif de l'affermage du souk hebdomadaire est : 70 000,00 (soixante dix mille Dirhams TTC) .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 ( 20 Mars 2013 ) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Monsieur le président de la commune Ouled said l'oued.
  - Soit les déposer contre récépissé dans le bureau de la région de recettes de la Commune Ouled said l'oued.
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - Soit les envoyer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N.B: Tout document présenté par le concurrent sous forme de photocopie doit être légalisé par l'autorité compétente.

Note : au cas où l'affermage du souk hebdomadaire est déclaré infructueux une deuxième séance d'ouverture des plis sera tenue le :08 janvier si cette dernière séance ne donne pas satisfaction une troisième séance se tiendra le :11 janvier 2021 et ce à l'heure et lieu susfixés.

N° 10 951/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE ELKELAA DES SRAGHNA  
COMMUNE SIDI AISSA BEN SLIMANE



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم قلعة السراغنة  
جماعة سيدي موسى بن سليمان

**إعلان**

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة:

مساعد اداري الدرجة 2

مساعد تقني الدرجة 2

تنظم جماعة سيدي عيسى بن سليمان في يوم الخميس 2020/12/31 على الساعة العاشرة صباحا بمقر جماعة سيدي عيسى بن سليمان امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة سيدي عيسى بن سليمان ، لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة 2 السلم 7 و مساعد تقني الدرجة 2 السلم 7 برسم سنة 2020 الممتد إلى ميزانية جماعة سيدي عيسى بن سليمان ، و المتوفرين على اقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة ، و يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في منصتين:

1. مساعد اداري من الدرجة 2 السلم 7

2. مساعد تقني من الدرجة 2 السلم 7

توضع طلبات الترشيح بمصلحة الموارد البشرية بجماعة سيدي عيسى بن سليمان إلى غاية 2019/12/25 هو آخر أجل لقبولها و يشتمل الامتحان على اختبار كتابي على الشكل التالي:

| الاختبار الكتابي |         | إطار الترقية         | الإطار الأصلي       |
|------------------|---------|----------------------|---------------------|
| المعامل          | المدة   | مساعد اداري الدرجة 2 | مساعد اداري 3D      |
| 5                | 3 ساعات | مساعد تقني الدرجة 2  | مساعد تقني الدرجة 3 |

تطرح في إطار الاختبار الكتابي المذكور أعلاه ، اللذي يمكن صياغته في شكل تحليل موضوع أو أسئلة متعددة ، مواضيع اختيارية ذات طابع مهني تراعي تخصصات المترشحين و المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

N° 10 948/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DES PRIX - N°: 01/EXP/2021  
(Séance publique)

Le 28/01/2021 à 10h00, il sera procédé dans le bureau des appels d'offres de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, avenue Jnané Harti, guélliz Marrakech, à l'ouverture des plis, ayant pour objet: Approvisionnement des cantines des établissements de l'enseignement scolaire primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en pain et denrées alimentaires en 3 lots séparés.

Lot n°1 : cantines des établissements relevant des communes, taselett, wahat sidi brahim, al widane et wlad hasoune .

Lot n°2 : cantines des établissements relevant des communes, swiha, loudays, sidi zuine, ait inour et agafay .

Lot n°3 : cantines des établissements relevant des communes, barhli, lamnaha, saada et wlad diim .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

| lot | Cautionnement provisoire en dhs |                                 | Estimations de la prestation en dhs TTC |  |
|-----|---------------------------------|---------------------------------|---|--|
|     | En chiffre                      | En lettre                       | En chiffre                              | En lettre  |
| 1   | 80000.00                        | Quatre vingt mille dirhams      | 3 082 893.60                            | Trois millions quatre-vingt deux mille huit cent quatre vingt treize dhs soixante cts.   |
| 2   | 56000.00                        | Cinquante six mille dirhams     | 2 169 321.60                            | Deux millions cent soixante neuf mille trois cent vingt et un dhs soixante cts.          |
| 3   | 74000.00                        | Soixante quatorze mille dirhams | 2867192.80                              | Deux millions huit cent soixante sept mille cent quatre vingt douze dhs quatre vingt cts |

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 10 947/PA

**AVIS DE RECTIFICATION ET DE REPORT  
Relatif à l'appel d'offres ouvert N° 04/2020/BP**

Le Président du Conseil Provincial de Khénifra informe le public, que des modifications sont portées sur l'avis d'appel d'offres n° 04/2020/BP relatif à l'étude et assistance technique pour le développement de la chaîne des valeurs des Plantes Aromatiques et Médicinales « PAM » au niveau de la province de Khénifra, publié dans les journaux :

- Libération n° 9177 du 28-29/11/2020
- Itihad Lichtiraki n° 12703 du 28-29/11/2020

Lesdites modifications concernent :

- la date d'ouverture des plis qui est reportée au 30/12/2020 à 10 heures.
- le dossier technique qui doit comprendre une copie légalisée du certificat d'agrément dans le domaine suivant :

- Intitulé du domaine : Etudes générales
- Symbole : Domaine 13

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

N° 10 946/PA

« SOCIÉTÉ DES ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES MAROCAINES COMPTE ETAT MAROCAIN »  
**CONVOCATION A LA 2EME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 DECEMBRE 2020.**  
 J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion, qui aura lieu au siège de la Société des entrepôts frigorifiques, ayant son siège social à Fès, Ain Kaddous le vendredi 25 Décembre 2020 à 10 Heure avec l'ordre du jour suivant :  
 \* Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration.  
 \* Lecture du rapport général du commissaire aux comptes.  
 \* Approbation des comptes de l'exercice clos le 30.06.2020.  
 \* Quitus aux administrateurs.  
 \* Affectation du résultat de l'exercice.  
 \* Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.  
 \* Devenu des entrepôts frigorifiques de Fès et Meknès.  
 \* Question diverses.  
**COMITE DIRECTEUR**  
**N° 10 966/PA**

« SOCIÉTÉ DES ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES MAROCAINES COMPTE ETAT MAROCAIN »  
**CONVOCATION A LA 2EME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 25 DECEMBRE 2020.**  
 J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion, qui aura lieu au siège de la Société des entrepôts frigorifiques, ayant son siège social à Fès, Ain Kaddous le vendredi 25 Décembre 2020 à 10 Heure avec l'ordre du jour suivant :  
 \* Démission de Mr. LAHLOU Abdelhak.  
 \* Nomination d'un nouvel administrateur.  
**COMITE DIRECTEUR**  
**N° 10 967/PA**

Par le biais de  
 « FIDUMAHBOUB »  
 SARL  
 Cabinet de Conseils Juridique & Fiscales  
 Tél : 06 63 22 19 29  
 CONSTITUTION « NAFEA BAYTI »  
 Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 13/11/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL et enregistré le 25/11/2020, dont les caractéristiques sont :  
 Dénomination : NAFEA BAYTI S.A.R.L AU  
 Objet social : - PROMOTEUR IMMOBILIER  
 Siège social : 10 RUE LIBERTE ETG 3 APT 5 CASABLANCA  
 Capital social : fixé à 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune répartie comme suite :  
 - Mr NAFEA HICHAM 1000 Parts de 100 dhs chacune.  
 Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
 La durée : 99 ans.  
 Gérance : la société est gérée par Mr NAFEA HICHAM.

Registre de commerce : la société inscrit au registre de commerce de greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 482153 dépôts légaux N° 756609 LE 08/12/2020  
 Extrait et mention pour la gérance.  
**N° 10 968/PA**

AGH GROUPE SARL au capital de 1.600.000 DH  
 Siège social : 14, Rue Yatrib Mers Sultan 1ère étage N°1 – Casablanca  
 Suivant acte sous signé privé de donation de parts sociales, il a été décidé la donation de 4000 (quatre mille) parts sociales appartenant à Mme. Anbar GUESSOUS demeurant à Bouskoura golf city, immeuble 83, apt 1 Bouskoura ville verte, titulaire de la CIN N° BE800311, dans la société «AGH GROUPE», inscrite au Registre de Commerce à Casablanca sous le n° 306825 au profit de son frère Monsieur Ahmed GUESSOUS demeurant à Angle rue Sebta et rue Gascoigne Résidence El Hiday Casablanca, numéro de CIN BE849238.  
 Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société AGH GROUPE, tenue en date du 21 Octobre 2020, au siège social de la société, il a été décidé :  
 - la donation de quatre mille parts sociales appartenant à Mme. Anbar GUESSOUS, dans la société «AGH GROUPE», au profit de son frère M.Ahmed GUESSOUS,  
 - la transformation de la forme juridique de la société d'une société à Responsabilité Limitée à une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique  
 - L'adoption de nouveaux statuts  
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 04/12/2020 sous le n° 756220  
 Le numéro au registre chronologique est 30403.  
**N° 10 969/PA**

MAY PRINT SARL au capital de 100.000 DH  
 Siège social : rue Sebta, angle Gascoigne, quartier des hôpitaux extension – Casablanca  
 Suivant acte sous signé privé de donation de parts sociales, il a été décidé la donation de 500 (cinq cent) parts sociales appartenant à M. Ahmed GUESSOUS demeurant à Angle rue Sebta et rue Gascoigne Résidence El Hiday Casablanca, titulaire de la CIN N° BE849238, dans la société «MAY PRINT», inscrite au Registre de Commerce à Casablanca sous le n° 468013 au profit de sa sœur Mme Anbar GUESSOUS, demeurant à Bouskoura golf city, immeuble 83, apt 1 Bouskoura ville verte, numéro de CIN BE800311.  
 Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société MAY PRINT, tenue en date du 21 Octobre 2020, au siège social de la société, il a été décidé :

- la donation de cinq cent parts sociales appartenant à M. Ahmed GUESSOUS, dans la société «MAY PRINT», au profit de sa sœur Mme Anbar GUESSOUS,  
 - la transformation de la forme juridique de la société d'une société à Responsabilité Limitée à une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique  
 - L'adoption de nouveaux statuts  
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 09/12/2020 sous le n° 756816  
 Le numéro au registre chronologique est 30983.  
**N° 10 970/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 WILAYA DE LA REGION  
 DE L'ORIENTAL  
 REGION DE L'ORIENTAL  
 DIRECTION GENERALE  
 DES SERVICES  
 DIRECTION  
 DES AFFAIRES  
 ADMINISTRATIVES ET  
 JURIDIQUES  
 DIVISION DU BUDGET,  
 DES FINANCES ET  
 D'EQUIPEMENTS  
 SERVICE  
 DES COMMANDES ET  
 DES MARCHES  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 N°82/2020/BR  
 Le 07/01/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition du mobilier d'enseignement, matériel informatique et audiovisuel pour le compte de l'Ecole nationale d'Architecture d'Oujda.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics.  
**www.marchespublics.gov.ma**  
 La caution provisoire : 7.000,00DHS (sept mille dhs)  
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 534.240,00dh (Cinq cent trente-quatre mille deux cent quarante dirhams)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son Altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.  
 • Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 • Soit les déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics.  
**www.marchespublics.gov.ma**  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics.  
**www.marchespublics.gov.ma**

électronique, via le portail des marchés public.  
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.  
 N.B : Les prospectus, notices ou autres documents techniques relatifs à tous les articles doivent être déposés au bureau des marchés et commandes au plus tard le 06/01/2021 avant 16 heures 30mn.  
**N° 10 971/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 WILAYA DE LA REGION  
 DE L'ORIENTAL  
 REGION DE L'ORIENTAL  
 DIRECTION GENERALE  
 DES SERVICES  
 DIRECTION  
 DES AFFAIRES  
 ADMINISTRATIVES ET  
 JURIDIQUES  
 DIVISION DU BUDGET,  
 DES FINANCES ET  
 D'EQUIPEMENTS  
 SERVICE  
 DES COMMANDES ET  
 DES MARCHES  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 N°82/2020/BR  
 Le 07/01/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : L'impression et la conception de divers documents et articles pour l'administration de la région de l'oriental.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics.  
**www.marchespublics.gov.ma**  
 La caution provisoire : 10.000 DHS (dix mille dirhams)  
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
 Le montant minimum : 252.900,00 DHS (deux cent cinquante-deux mille neuf cent dirhams).  
 Le montant maximum : 496.392,00 DHS (quatre cent quatre-vingt-seize mille trois cent quatre-vingt-douze dirhams).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son Altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.  
 • Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 • Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.  
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règle-

ment de Consultation.  
**N° 10 972/PA**  
 Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE)  
 Branche Eau  
 Direction Régionale DRAA-TAFILALET  
 Renforcement et sécurisation de la production de Goulmima-Tinjdad à partir des nouveaux forages (province d'Errachidia) - Lot 1 : Conduites  
 Avis d'Appel d'Offres ouverts N° 85/DRD/CA/ASD/1/2020  
 La Direction Régionale Centre Sud de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres ouvert relatif au Renforcement et sécurisation de la production de Goulmima-Tinjdad à partir des nouveaux forages (province d'Errachidia) - Lot 1 : Conduites. L'ONEE a sollicité un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à : 11.985.600,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 119.900,00 DH . Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>, Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.  
 L'ouverture des plis à huit clos aura lieu le Mercredi 20 Janvier 2021 à 10H00 à la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès - Tél : (05)35520508 - Fax : 0535524195  
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

onep.ma (Espace entreprise - rubrique Achats)  
**N° 10 973/PC**  
 Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE)  
 Branche Eau  
 Direction Régionale DRAA-TAFILALET  
 Renforcement et sécurisation de la production de Goulmima-Tinjdad à partir des nouveaux forages (province d'Errachidia) - Lot 2 : Génie Civil  
 Avis d'Appel d'Offres ouverts N° 86/DRD/CA/ASD/1/2020  
 La Direction Régionale de DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres ouvert relatif au Renforcement et sécurisation de la production de Goulmima-Tinjdad à partir des nouveaux forages (province d'Errachidia) - Lot 2 : Génie Civil. L'ONEE a sollicité un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à : 2.400 000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 24.000,00 DH . Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>, Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.  
 L'ouverture des plis à huit clos aura lieu le Mercredi 20 Janvier 2021 à 10H00 à la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.  
 Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.  
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)  
**N° 10 974/PC**

Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers  
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



# Sport

## Messi, seul remède d'un Barça souffrant

**H**umilié par la Juventus Turin de son "meilleur ennemi" Cristiano Ronaldo mardi, Lionel Messi a sauvé le FC Barcelone d'une nouvelle désillusion contre le reléguable Levante dimanche avec un but inespéré lors de la 13e journée de Liga, pour arracher un succès brouillon (1-0).

Désordonné, inefficace et pas plus étincelant que lors de ses deux dernières défaites face au promu Cadix le week-end dernier en Liga (1-0) et face à la Juve mardi en C1 (3-0), le Barça n'a pas soigné ses maux, mais le sextuple Ballon d'Or a offert une respiration bienvenue aux Catalans, empêtrés à la 8e place au classement, avec cette frappe puissante et croisée du gauche à la 76e minute.

Un but qui hisse à cinq son total de la saison 2020-2021 en Liga, et qui le place à une petite unité du "Roi Pelé" et ses 643 réalisations avec le seul club de Santos au Brésil, un record.

Malgré ce succès brouillon, seulement le 5e en 11 matches de Liga, les Blaugranas n'ont pas gommé tous leurs soucis avant les fêtes. Les Catalans ont terriblement manqué de profondeur, de combinaisons malgré quelques occasions claires, et ont surtout perdu tout leur caractère séduisant.

"On manque encore d'un peu de confiance en nous, en notre jeu", a souligné Ronald Koeman en conférence de presse d'après-match.

Le quatuor d'attaquants (Griezmann, Messi, Coutinho, Braithwaite) a



longtemps bataillé pour réussir à tromper Aitor Fernandez, le meilleur joueur sur la pelouse dimanche avec 12 arrêts effectués (record de la saison en Liga).

Martin Braithwaite, qui a démarré la partie sur l'aile gauche, a été le premier à porter le danger devant les cages du portier basque par une frappe cadrée (16e), avant d'être repositionné à

son véritable poste de N.9 en deuxième période.

Les cadres ont aussi tenté... sans être à la hauteur de leur talent. Antoine Griezmann, sur un corner frappé par Messi, a buté sur le portier adverse, puis Clément Lenglet, sans contrôle, n'a pas cadré sa frappe (22e).

Sergio Busquets, l'un des piliers de

l'illustre Barça des années Pep Guardiola (2008-2012), fêta dimanche sa 593e apparition sous le maillot blaugrana, soit autant que la légende Carles Puyol à la 4e place des joueurs avec le plus de matches disputés au Barça... Mais à l'instar d'un club qui s'accroche à ses stars en déclin, Busquets n'a pas tenu le rythme, et a dû être remplacé

par le jeune Pedri (18 ans) à la 58e.

Levante, de l'autre côté, a été étonnamment très séduisant sur la pelouse du Camp Nou : les Valenciens, premiers reléguables (18es), ont eu quelques occasions en première période, et le secteur offensif a été finement mené par l'intenable Dani Gomez (22 ans), formé au Real Madrid et étincelant dimanche à Barcelone.

Le club catalan accuse désormais un retard jamais vu ces deux dernières décennies sur la tête du championnat : à 9 pts de l'Atlético Madrid (2e, 26 pts), battu 2-0 par le Real Madrid (3e, 23 pts) samedi dans le derby de la capitale espagnole.

Autant de points les séparent du leader, la Real Sociedad, qui sera leur prochain adversaire lors d'un match avancé de la 19e journée, mercredi soir (21h00) à Saint-Sébastien.

Dimanche après-midi, les Basques ont ouvert le score à la 20e minute par un boulet de canon tiré par sa jeune pépite Ander Barrenetxea, avant de se voir rejoints sur la réplique de Sergi Enrich (65e) pour le voisin Eibar en deuxième période. Un nul rageant pour les hommes d'Imanol Alguacil, tant ils ont eu des occasions, notamment par le Suédois Alexander Isak, pour accroître leur avance (11e, 21e).

Ce petit point leur permet toutefois de regagner la première place au bénéfice du nombre de buts marqués devant l'Atlético Madrid (26 pts chacun). La course au titre est toujours ouverte.

## Calcio : Milan accroché, l'Inter revient à 3 points

### *Double de Ronaldo pour son 100<sup>ème</sup> match avec la Juve*

**L'**AC Milan a eu chaud: mené 2-0, le leader de Serie A a arraché le nul sur le fil face au mal classé, Parme, grâce au Français Théo Hernandez (2-2) dimanche à San Siro, lors de la 11e journée, mais voit l'Inter revenir à trois points.

Privé de leur buteur Zlatan Ibrahimovic, blessé, les Milanais s'en sont remis au défenseur français, auteur d'un doublé, pour conserver leur invincibilité en championnat et ne pas essuyer une deuxième défaite cette saison après leur revers en Ligue Europa face à Lille (3-0) début novembre.

Les Rossoneri ont été surpris d'entrée par un but du Brésilien Hernani (1-0, 13e) après un beau travail dans la surface de l'ancien Lillois Gervinho. Samu Castillejo a cru égaliser dix minutes plus tard, mais son but a été refusé pour un hors-jeu très limite.

Les Milanais ont ensuite joué de malchance, Ibrahim Diaz et Hakan Calhanoglu touchant à quatre reprises les montants ou la transversale. Pire, ils ont encaissé un deuxième but sur une tête du Slovène Jasmin Kurtic (2-0, 56e).

Le Français Théo Hernandez a redonné espoir aux siens trois minutes plus tard, de la tête également (2-1, 59e), avant d'offrir le point du nul à son équipe sur une belle frappe rasante dans le temps additionnel (2-2, 90+1).

Si Milan reste invaincu, ce nul permet tout de même aux poursuivants des Rossoneri, qui ont tous gagné ce week-end, de se rapprocher. L'Inter, victorieuse à Cagliari (3-1), est deuxième à trois longueurs. Naples, vainqueur de la Sampdoria (2-1) est troisième à quatre points. La Ju-

ventus, qui s'est imposée chez le Genoa (3-1), est quatrième, devancée par le Napoli à la différence de buts.

A la mi-journée, l'Inter Milan s'est offert un bol d'air en s'imposant 3-1 en fin de match à Cagliari.

Menés 1-0 à un quart d'heure du terme de la rencontre, les Nerazzurri ont renversé les Sardes en égalisant par Nicolò Barella, d'une superbe volée (77e), puis en prenant l'avantage avec Danilo D'Ambrosio (84e) de la tête et Romelu Lukaku en toute fin de match (90e+4).

Face à la Sampdoria, les Napolitains ont remporté leur première victoire dans le stade Diego Armando Maradona, tout juste rebaptisé après le décès de l'idole argentine.

Chahutés en première période, les hommes de Gennaro Gattuso ont dû attendre l'entrée en jeu d'Erving Lozano (45e) pour débloquer la situation.

Auteur du but égalisateur, son 6e cette saison (53e, 1-1), l'international mexicain a dynamité la rencontre, offrant le but de la victoire à Petagna de la tête (68e, 2-1).

Pour sa 100e sous le maillot bianconero, la star portugaise n'a pas tremblé au moment de délivrer son équipe alors tenue en échec face à l'avant-dernier du classement, le Genoa.

Après une domination stérile en première période, Paulo Dybala a fini par trouver le chemin des filets pour la première fois de la saison d'une frappe puissante du pied gauche (57e, 1-0). L'Argentin n'avait plus marqué depuis le 4 juillet.

Les Génois ont répondu du tac-au-tac par



une réalisation de l'ancien juventino, Stefano Sturaro (61e, 1-1), idéalement servi par le jeune Luca Pellegrini, prêt par les Bianconeri.

Cristiano Ronaldo a ensuite scellé le sort de la rencontre en transformant un premier penalty en force (77e, 2-1), puis un deuxième (89e, 3-1). Le Portugais qui disputait son 100e match sous les couleurs de la Juventus Turin a inscrit ses 78e et 79e buts avec le club depuis son arrivée en 2018. Il rejoint Zlatan Ibrahimovic en tête du classement des buteurs (10 buts).

Auteur de 5 buts en première période, une

première depuis les années 30, l'AS Roma (6e) n'a pas laissé place au suspense sur la pelouse de Bologne (12e, 12 points). Après un but d'Andrea Poli contre-son-camp (5e, 1-0), Edin Dzeko est devenu le 3e meilleur buteur de l'histoire du club de la Louve, en inscrivant son 111e but avec la Roma (10e, 2-0).

Lorenzo Pellegrini (15e, 3-0), puis Jordan Veretout, à la conclusion d'un joli mouvement collectif (35e, 4-1) et Henrikh Mkhitaryan (44e, 5-1) ont participé à la fête. Bologne essuie son 3e revers à domicile cette saison.

# La jolie passe de trois de l'IRT

## Le Raja et la RSB se positionnent

La troisième journée de la Botola Pro D1 «Inwi» de football, dont les débats ont eu lieu en fin de semaine, a profité pleinement à l'IRT, auteur d'une jolie passe de trois. Le club tangérois est parvenu à conserver son élan victorieux au terme d'une manche marquée particulièrement par six cartons rouges distribués.

L'Ittihad de Tanger est en droit donc de se targuer de sa parfaite opération, suite à sa victoire dimanche en déplacement aux dépens du FUS sur le court score de 1 à 0, but de Tariq Astati à la demi-heure de jeu sur penalty.

Grâce à ce succès, l'IRT a pu conforter sa place en haut du tableau, en étant désormais seul leader du concours avec 9 unités au compteur, profitant par là même de la défaite samedi du Wydad à Safi par 2 à 1 et le nul blanc du SCCM ramené depuis Agadir.

En cédant le pas, le WAC a chuté au 5ème poste (6 pts), ex aequo avec l'OCS, alors que le Chabab de Mohammedia est



deuxième avec 7 points en compagnie de deux sacrées cylindrées, à savoir la RSB et le Raja. Ces deux formations ont réussi leurs sorties dominicales : les Berkani ont eu raison au Complexe OCP de Khouribga du RCOZ par 3 à 1, trouvant le chemin des filets par l'entremise de Larbi Naji (11è), Brahim El Bahraoui (36è) et Mouhcine Iajour (95è, s.p.), tandis que l'unique réalisation du Rapide Oued Zem, mal parti cette saison, a été l'œuvre de Marouane Louadini à trois minutes de la fin de la première période.

Pour ce qui est du Raja, il n'a pas trop fait dans les détails, infligeant au MCO une cinglante défaite par 3 buts nets, signés Mahmoud Benhalib (66è), Ben Malango (69è) et Abdelilah El Hafidi (73è).

Dans le camp oujdi, il s'agit là d'une déroute qui risquerait fort d'accentuer la zizanie au sein de la demeure après cette histoire de rixe entre l'entraîneur Ouaddou et le chauffeur du bus du club. Des signes avant-coureurs font état d'un immi-

ment limogeage d'Abdeslam Ouaddou apparemment pas dans son élément du côté de l'Oriental et ses précédentes sorties médiatiques ne font que confirmer ce malaise. Le quatrième match disputé dimanche a opposé au Grand stade de Tanger le MAT au DHJ, rencontre sanctionnée par une issue de parité, deux partout. Le MAT a pu sauver la mise sur deux penalties transformés par Tony Edjomariégwe (41è et 66è), alors que le Difaa, réduit à dix, a réussi, en deux temps à scorer en premier grâce à Abdelfettah Hadraf à la 37è et la 54è minutes.

Il convient de rappeler que les péripéties de cette journée ont été entamées vendredi par le match RCAZ-ASFAR qui a tourné à l'avantage de l'équipe militaire (2-0), signant par là même sa première victoire de la saison. Samedi, le MAS, nouveau promu qui a débuté le championnat du bon pied, a été accroché à domicile par le Youssoufia de Berrechid (1-1).

Mohamed Bourab

## Arrivée de l'EN U 20 à Tunis

La sélection nationale U20 a atterri dimanche à l'aéroport international de Carthage à Tunis en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine de Football, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations 2021, prévue du 15 au 27 décembre 2020.

Les Lionceaux de l'Atlas entameront ces éliminatoires en affrontant la sélection algérienne puis celles tunisienne et libyenne. La sélection nationale clôturera son parcours qualificatif face à la sélection égyptienne.

Les sélections classées première et deuxième seront qualifiées pour la phase finale de la CAN U20 qui sera organisée en Mauritanie en 2021.

# Nuit d'hommages aux sportifs

## Le bureau directeur du KACM renouvelle son accord de partenariat avec l'AMPS, section Marrakech

Pour sa première apparition depuis son élection, le nouveau bureau directeur du Kawkab Athletic Club de Marrakech multi disciplines (KACM) a organisé, vendredi 11 décembre, une soirée en hommage à des sportifs et autres intervenants de différentes disciplines de la ville de Marrakech sous le thème «Le Sahara marocain».

Une occasion, selon le président du bureau directeur, Hassan Bayahyaoui, d'exprimer la reconnaissance et la gratitude de tous à certains sportifs qui se sont distingués dans différentes disciplines et qui ont fait honneur à leurs clubs respectifs en particulier et à la ville ocre en général.

Au début de cet événement qui s'est

déroulé dans le respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale, le comité d'organisation a tenu à exprimer ses félicitations à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la reconnaissance historique des Etats-Unis d'Amérique de la marocanité du Sahara.

Par la suite, un vif hommage fut rendu à l'arbitre international de football Hicham Tiyazi pour l'ensemble de sa carrière, ainsi qu'à d'autres sportifs, anciens et actuels.

Cet événement a été aussi l'occasion de renouveler l'accord de partenariat qui liait le bureau directeur du KACM multi disciplines et l'Association marocaine de la presse sportive (AMPS), section de Marrakech, et d'établir un partenariat avec la section basket-ball du KACM qui

s'est transformée depuis janvier dernier en une association à activité unique.

A ce propos, Hassan Bayahyaoui a exprimé sa satisfaction quant à la réussite des discussions ayant conduit à ce rapprochement entre les deux parties, déclarant qu'un autre accord de partenariat est en train de se préparer avec la section du football, surtout après l'arrivée du nouveau président Redouane Hannich à la tête du club.

En marge de cette soirée, le président du bureau directeur a tenu à préciser que le souci majeur de tous les membres du comité est de redonner au KACM, toutes sections confondues, son éclat d'antan pour que la ville de Marrakech retrouve la place qu'elle mérite sur le plan sportif.

Khalil Benmouya

## Divers

### Botola Pro D2

Voici les résultats complets de la 3è journée de la Botola Pro D2 «Inwi» de football au terme des matches disputés dimanche:

#### Vendredi

OCK-TAS : 2-1

#### Samedi

IZK-SM : 3-0

CRA-WST : 2-0

CJBG-KACM : 2-1

#### Dimanche

JSS-OD : 0-0

UTS-RBM : 1-0

KAC-ASS : 1-2

RAC-WAF : 1-0

#### Classement

1-IZK : 7 pts

2-CRA : 5 pts

ASS : 5 pts

OD : 5 pts

5-UTS : 4 pts

RBM : 4 pts

WAF : 4 pts

CJBG : 4 pts

SM : 4 pts

10-JSS : 3 pts

RAC : 3 pts (1 match en moins)

OCK : 3 pts

13-KAC : 2 pts

KACM : 2 pts

WST : 2 pts

16-TAS : 1 pt (1 match en moins)

### Handball

La sélection nationale de handball entame un stage de préparation jusqu'au 31 décembre à l'Université Al Akhawayn à Ifrane, a annoncé la Fédération Royale marocaine de handball.

L'instance fédérale a déclaré dans un communiqué que l'équipe nationale se rendra ensuite en Turquie pour un stage de préparation de 12 jours, au cours duquel elle disputera quatre matches amicaux, avant de se rendre en Egypte pour participer au championnat du monde.

### Basketball

Le Comité provisoire chargé de la gestion de la Fédération Royale marocaine de basket-ball a fixé la date de l'Assemblée générale ordinaire et électorale de l'instance fédérale au 20 décembre au palais des sports du Complexe sportif Moulay Abdellah à Rabat (14h30). Le Comité a indiqué dans un communiqué que cette décision intervient après avoir réuni toutes les conditions nécessaires à la tenue de l'Assemblée de la Fédération Royale marocaine de basket-ball, une condition indispensable pour sortir de l'impasse ce sport populaire.

La même source a ajouté que toutes les mesures de précaution ont été prises, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire en vigueur dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus, notant qu'un protocole sanitaire a été établi pour assurer la sécurité des participants à l'assemblée dont le nombre a été limité.

### Triathlon

La Fédération Royale marocaine de triathlon tiendra, le 26 décembre (à 15h) par visioconférence, son Assemblée générale au titre de la saison 2019-2020, annonce-t-elle dans un communiqué. La fédération a précisé que l'ordre du jour de cette assemblée comprendra l'examen des rapports moral et financier, les délibérations sur le projet de budget pour l'exercice 2021, et la discussion du programme national pour la saison 2020-2021, ainsi que la consultation du rapport de l'auditeur.

### Foot féminin

La Ligue nationale de football féminin tiendra le 17 décembre par visioconférence son Assemblée générale ordinaire, et ce au Centre national Mohammed VI à Salé (11h). Selon un communiqué de la Ligue, la tenue de cette assemblée générale fait suite à la réunion du bureau directeur de la Fédération Royale marocaine de football qui a fixé les dates des Assemblées générales ordinaires de toutes les Ligues qui lui sont affiliées.

## Dans la jungle d'Amazonie, un Amérindien recueille les singes orphelins

Un coup de carabine ébranle la jungle. Une mère et son bébé entrelacés chutent d'un arbre. Elle finira sur les braises, mais son petit trouvera peut-être refuge dans le giron de Jhon Jairo Vasquez, sauveur des singes orphelins de l'Amazonie colombienne.

Leader de la communauté indigène de Mocuaga, sur les berges du grand fleuve Amazone dans l'extrême sud de la Colombie, Jhon Jairo se déplace dans la forêt humide avec sur le dos un sac qui lui donne un peu l'allure d'un papa kangourou.

A l'intérieur s'est blottie Maruja, une femelle Lagothrix ou singe laineux qui, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, est en situation "vulnérable", à un pas d'être classée parmi les espèces en danger d'extinction.

Pelage gris, crâne rond, queue préhensile apte à s'enrouler autour de n'importe quel support, grands yeux effrayés: Maruja a trois mois, dont deux collée à son père d'adoption.

"Une famille indigène a mangé la maman", a expliqué à l'AFP Jhon Jairo, vice-curaca (autorité) de ce hameau de 777 habitants.

A 38 ans, cet indigène de l'ethnie Tikuna est l'âme de Maikuchiga, un refuge qu'il a contribué à créer il y a 14 ans pour "réhabili-

ter" et réhabituer à la forêt les singes orphelins recueillis là.

En ce point de l'Amazonie, où se joignent la Colombie, le Pérou et le Brésil, la mocagua (carabine, en langue tikuna) et la maikuchiga (histoire de singes) ont aussi entrelacé leurs chemins.

L'histoire de la cruauté débute par un coup de feu, lorsque des indigènes pointent leur fusil de calibre 16 vers les arbres hauts de 25 mètres.

"La mère ne lâche pas son bébé. Il faut la chasser, et le petit tombe arrimé à sa maman. Parfois, des plombs peuvent (le) blesser, voire (le) tuer", dénonce le leader tikuna.

La chair de l'adulte ira rôti sur un feu de bois et la jungle aura ainsi perdu un semeur. Au long de leurs parcours dans les frondaisons, les singes laineux expulsent en effet les graines qu'ils mangent, leurs déjections aidant ainsi à régénérer la forêt.

Les petits rescapés sont vendus comme animaux de compagnie ou exhibés aux touristes qui visitent les communautés indigènes de la triple frontière. S'ils ont de la chance, ils sont secourus par les agents de Corpoamazonia, entité officielle qui fait le lien avec Maikuchiga.

Selon son directeur Luis Fernando Cuevas, 22 jeunes primates ont été récupérés depuis 2018, par-



fois lors de "remises volontaires" par ceux qui prétendent les avoir trouvés par hasard, afin d'éviter une enquête pour trafic ou détention illicite.

Depuis 2006, Jhon Jairo se consacre à la "dure" tâche de convaincre les siens des dégâts d'une "chasse excessive", qui ne satisfait pas qu'appétits et rituels, mais aussi et surtout un marché illégal de faune sauvage.

Réticents au départ, les Tikunas ont pris goût à l'éco-tourisme, freiné toutefois à cause du Covid-19. Chasseurs "réhabilités", ils sont

devenus des guides qui "protègent leur faune", s'enorgueillit leur leader. Mais des orphelins continuent d'arriver à Maikuchiga d'autres coins d'Amazonie. Depuis sa création, le refuge a réhabilité "environ 800 singes", précise Jhon Jairo.

Outre Maruja, le vice-curaca s'occupe de cinq autres primates: Helena et Abril de la même espèce, Papinanci, un singe hibou (Aotus), Mochis et son fils Po, singes écureuils (Saimiri sciureus).

"Ici, une nouvelle opportunité de vie leur est donnée, celle de devenir des singes", souligne-t-il.

Mais Maikuchiga se finance par le tourisme et la pandémie a réduit les visiteurs, donc ses ressources pour les primates.

A l'aube, Jhon Jairo prépare le petit-déjeuner de ses protégés: bouillie d'avoine et vitamines. Helena pointe son museau, en se suspendant à la structure extérieure de la maison de bois.

Papinanci, en revanche, rechigne à sortir. "Quand ils sont traumatisés psychologiquement, la quarantaine peut être longue. Ils ne peuvent voir un enfant, un homme (...) Ils tremblent", explique-t-il.

Quand ils "gagnent confiance", les singes sortent en tenant la main de Jhon Jairo ou d'un de ses trois collaborateurs. Peu à peu, ils retrouveront les arbres et se déplaceront en bande, apprenant ainsi ce que n'ont pu leur enseigner leurs mères.

Ils devront aussi savoir reconnaître les "bruits du danger" de la jungle et de leurs prédateurs, et "dormir dehors sous l'orage", ajoute le leader indigène.

Leur "réhabilitation" se termine quand ils quittent les 4.025 hectares protégés de Mocuaga.

"Nous nous rendons compte qu'ils sont réhabilités quand ils disparaissent", ajoute Jhon Jairo, qui se console lorsque lui parviennent des nouvelles de meutes constituées par des orphelins de Maikuchiga.

## Bowl de fruits à la confiture



**Ingrédients pour 1 bowl :** kiwis, groseilles)

4 cs de graines de chia  
1 gousse de vanille  
30 cl de lait entier  
6 cs de fromage blanc  
1 cs de sucre de canne  
2 cs de confiture d'abricot & nectarine

Des graines de courges  
Des pignons de pin  
Des graines de lin  
Quelques baies de goji  
Des fruits de saison coupés (ici fraises, myrtilles, abricots,

### Préparation de la recette

La veille si possible, faire tremper les graines de chia dans le lait et laisser reposer au frais pendant une nuit. Dans le bol, mélanger les graines de chia réhydratées, le fromage blanc et le sucre.

Ajouter la confiture. Parsemer de graines diverses et de morceaux de fruits frais. Savourer quand il vous plaît !

## A Prague, Saint Nicolas respecte les mesures barrière

Un Saint Nicolas qui distribue ses cadeaux aux enfants en respectant les mesures barrière: cette tradition d'avant-Noël datant du Moyen Âge s'est adaptée dans la nuit de samedi à dimanche aux mesures mises en place à Prague pour freiner la propagation du Covid.

Dans les circonstances normales, "Saint Nicolas", un homme barbu habillé en évêque accompagné d'un diable et d'un ange, distribue cadeaux et friandises aux enfants qui lui récitent des poèmes ou des chansons.

Le cirque pragoïse La Putyka a choisi de faire défiler son Saint Nicolas en voiture pour maintenir cette tradition mise en péril comme toutes les festivités cette année par les mesures anti-Covid.

"Depuis neuf mois, nous cherchons différentes manières d'approcher le public", a expliqué le directeur de la compagnie Rosta Novak à l'AFP. "C'est une autre manière de faire à un moment où les théâtres sont fermés et les ensembles musicaux ne peuvent se produire".

Conformément à la tradition, les voitures ont d'abord traversé "l'enfer" passant parmi des "diables" acrobates faisant des numéros avec du feu.

Elles sont ensuite parvenues au "paradis", accueillies par des anges puis par Saint Nicolas lui-même.

A l'arrivée, des cadeaux étaient distribués, les enfants tendant les mains à travers les fenêtres des voitures pour les attraper.



"C'était absolument parfait", assure Ondrej Prachar, conduisant une camionnette remplie d'enfants. Les enfants étaient émerveillés, mais juste un peu moins effrayés que dans la version traditionnelle où ils craignent que le diable emporte dans son sac les enfants pas assez sages, a-t-il raconté.

La tradition de Saint Nicolas remonte au Moyen Âge et est célébrée dans de nombreux pays européens et dans l'est de la France.

Né vers 280 dans ce qui est aujourd'hui la Turquie, Saint Nicolas, patron des enfants, des marins, pèlerins et commerçants, a donné aux pauvres une grande part de la fortune qu'il a héritée de sa famille.